

Université de Montréal

**Une analyse de la couverture médiatique
des départs de sièges sociaux du Québec entre 1976 et 2003**

par
Alexandra Tourigny-Proulx
Département de science politique
Faculté des arts et des sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures
en vue de l'obtention du grade de
maîtrise ès science (M.Sc.)
en science politique

Avril 2007

© Alexandra Tourigny-Proulx, 2007



JA

39

U54

2007

V.009

Direction des bibliothèques

AVIS

L'auteur a autorisé l'Université de Montréal à reproduire et diffuser, en totalité ou en partie, par quelque moyen que ce soit et sur quelque support que ce soit, et exclusivement à des fins non lucratives d'enseignement et de recherche, des copies de ce mémoire ou de cette thèse.

L'auteur et les coauteurs le cas échéant conservent la propriété du droit d'auteur et des droits moraux qui protègent ce document. Ni la thèse ou le mémoire, ni des extraits substantiels de ce document, ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans l'autorisation de l'auteur.

Afin de se conformer à la Loi canadienne sur la protection des renseignements personnels, quelques formulaires secondaires, coordonnées ou signatures intégrées au texte ont pu être enlevés de ce document. Bien que cela ait pu affecter la pagination, il n'y a aucun contenu manquant.

NOTICE

The author of this thesis or dissertation has granted a nonexclusive license allowing Université de Montréal to reproduce and publish the document, in part or in whole, and in any format, solely for noncommercial educational and research purposes.

The author and co-authors if applicable retain copyright ownership and moral rights in this document. Neither the whole thesis or dissertation, nor substantial extracts from it, may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

In compliance with the Canadian Privacy Act some supporting forms, contact information or signatures may have been removed from the document. While this may affect the document page count, it does not represent any loss of content from the document.

Université de Montréal
Faculté des études supérieures

Ce mémoire intitulé :
Une analyse de la couverture médiatique
des départs de sièges sociaux du Québec entre 1976 et 2003

présenté par :
Alexandra Tourigny-Proulx

A été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

Pierre Martin
Président rapporteur

Richard Nadeau
Directeur de recherche

Denis Monière
Membre du jury

RÉSUMÉ

Le but de cette recherche est d'analyser la couverture médiatique des départs de sièges sociaux du Québec, entre 1976 et 2003. L'étude se base sur le fait que les fédéralistes et les souverainistes ne cadrent pas la problématique des départs de sièges sociaux de la même façon. Les premiers adoptent un cadre politique, alors que les souverainistes optent pour un cadre économique. L'analyse est menée à partir d'une étude de ce phénomène dans les quotidiens *La Presse* et *Le Devoir*.

Les résultats démontrent que la couverture médiatique varie selon les événements politiques et que les départs de sièges sociaux constituent un thème de couverture médiatique négatif. De plus, il a été démontré que l'interprétation des acteurs associés à une mouvance s'aligne à l'interprétation de cette mouvance. Il a aussi été vérifié qu'entre 1976 et 2003 la couverture de *La Presse* est dominée par le cadre politique, alors que celle du *Devoir* est dominée par le cadre économique. Finalement, l'hypothèse selon laquelle le cadre dominant dans le temps correspond à celui élaboré par le parti politique qui a été le plus longtemps au pouvoir entre 1976 et 2003 a été infirmée.

MOTS CLÉS

sièges sociaux – cadrage – couverture médiatique – économie – politique

ABSTRACT

The aim of this research is to analyze the media coverage of the departures of corporate headquarters from Quebec between 1976 and 2003. The study is based on the fact that the federalists and the sovereignists do not interpret the departures of corporate headquarters in the same way. The federalists adopt a political frame, whereas the sovereignists choose an economic frame. The analysis is carried out starting from a study of this phenomenon in the daily newspapers *La Presse* and *Le Devoir*.

The results show that the media coverage varies according to political events and that the departures of corporate headquarters constitute a negative topic of media coverage. Moreover, it was shown that the interpretation of the actors associated with an ideology is aligned with the interpretation of this ideology. It was verified that between 1976 and 2003 the coverage of *La Presse* was dominated by the political frame, whereas that of *Le Devoir* was dominated by the economic frame. Finally, the assumption that the frame dominating in time corresponds to the one elaborated by the political party which was longest in power between 1976 and 2003 was false.

KEY WORDS

corporate headquarters – framing – media coverage – economy – politics

TABLE DES MATIÈRES

Page de présentation	ii
Identification du jury	iii
Résumé	iv
Abstract	v
Table des matières	vi
Liste des tableaux	viii
Liste des graphiques	ix
Dédicace	x
Remerciements	xi
INTRODUCTION	1
CHAPITRE 1 : État de la question et cadre théorique	4
Les sièges sociaux	4
Le concept de cadrage	6
Le cadre théorique	11
L'activation en cascade	12
Le processus de cadrage	16
La phase d'émergence	16
La phase de définition et conflit	17
La phase de résonance	17
La phase d'équilibre	18
Le cadrage et les départs de sièges sociaux du Québec	18
CHAPITRE 2 : Méthodologie	21
Le corpus	22
La Presse	22
Le Devoir	24
La période couverte	26
Les quatre hypothèses	28
Les indicateurs	31
Les indicateurs de la couverture médiatique	31
Les indicateurs du cadrage des départs de siège sociaux	32
Second codeur	34

CHAPITRE 3 : Analyse de la couverture médiatique des départs de sièges sociaux du Québec	35
Le phénomène des départs de sièges sociaux du Québec	35
Une première explication : les facteurs économiques	39
Le déclin économique de Montréal	39
Une deuxième explication : les facteurs politiques	41
Le projet souverainiste	41
La francisation obligatoire des entreprises	43
La couverture médiatique des départs de sièges sociaux	46
Le découpage politique de sous-périodes	47
Première sous-période : 1976-1985	49
Deuxième sous-période : 1985-1994	52
Troisième sous-période : 1994-2003	54
Orientation des titres	57
Vérification de la première hypothèse (H1)	60
CHAPITRE 4 : Analyse du cadrage des départs de sièges sociaux du Québec	64
Vérification de la deuxième hypothèse (H2)	65
Vérification de la troisième hypothèse (H3)	74
Vérification de la quatrième hypothèse (H4)	76
Second codeur	83
CONCLUSION	85
BIBLIOGRAPHIE	91

LISTE DES TABLEAUX

I. Processus d'activation en cascade	13
II. Échantillonnage	31
III. Départs de sièges sociaux entre 1976 et 1981	36
IV. Fluctuations des sièges sociaux entre 1990 et 2005	37
V. Nombre d'articles par quotidien 1976-2003	46
VI. Nombre d'articles par sous-période	48
VII. Couverture médiatique de la première sous-période (1976-1985)	49
VIII. Couverture médiatique de la deuxième sous-période (1985-1994)	52
IX. Couverture médiatique de la troisième sous-période (1994-2003)	55
X. Nombre de textes à la une	62
XI. Pourcentage des cadres soutenus par les deux camps	69
XII. Cadres dominants selon la mouvance des experts	70
XIII. Cadres dominants chez les gens d'affaires	71
XIV. Proportions des différents cadres chez les citoyens	73
XV. Pourcentage des cadres pour chaque quotidien entre 1976 et 2003	75
XVI. Pourcentage des cadres pour chaque quotidien	75
XVII. Jours au pouvoir des partis entre 1976 et 2003	77
XVIII. Comparaison de quelques indicateurs pour la première et la troisième sous-période	82
XIX. Résultats comparés de l'analyse de contenu	84

LISTE DES GRAPHIQUES

1. Couverture des départs de sièges sociaux entre 1976 et 2003	47
2. Couverture des départs de sièges sociaux pour la première sous-période (1976-1985)	50
3. Couverture des départs de sièges sociaux pour la deuxième sous-période (1985-1994)	53
4. Couverture des départs de sièges sociaux pour la troisième sous-période (1994-2003)	55
5. Orientation des titres	59
6. Orientation des titres, sous-périodes comparées	60
7. Couverture des départs de sièges sociaux, tous quotidiens confondus	61
8. Cadres dominants entre 1976 et 2003	77

À mes parents.

REMERCIEMENTS

Je voudrais remercier mes parents qui m'ont soutenue et encouragée tout au long de mes études. Ma mère pour ses petites attentions et mon père pour avoir alimenté mes réflexions.

J'aimerais également remercier mes amis pour leur soutien, et particulièrement Steve pour sa patience.

Finalement, je désirerais remercier mon directeur de recherche, le professeur Richard Nadeau, qui m'a efficacement guidée dans la définition de mon sujet et conseillée dans la réalisation de ce mémoire.

INTRODUCTION

Dès le début des années 1970, on observe un mouvement marqué de sièges sociaux qui quittent le Québec, s'installant soit aux États-Unis ou ailleurs au Canada et particulièrement en Ontario. Quelle est la cause de ces départs? Les études démontrent une absence de consensus quant aux facteurs expliquant ce phénomène. Les interprétations de cette problématique diffèrent entre autre dépendamment des allégeances politiques des auteurs. Les auteurs d'orientation fédéraliste l'interprètent sous l'angle politique, alors que l'angle économique est privilégié par les auteurs à tendance souverainiste.

Une chaîne causale apparaît rapidement : des sièges sociaux quittent le Québec, des acteurs observent ce phénomène et l'interprètent, et leurs interprétations se retrouvent dans les médias. En effet, le rôle de la presse est de rapporter des faits, des événements, des opinions :

Le monde politique qu'observe le citoyen ordinaire n'est pas celui des gouvernants et des institutions politiques en action, c'est celui de l'« actualité » politique telle qu'elle est distillée jour après jour, heure après heure, par l'arsenal médiatique.¹

Cet arsenal médiatique dont parle Charron base ses nouvelles sur les propos de sources, desquelles font partie les acteurs impliqués dans la problématique des départs de sièges sociaux du Québec. En effet, ces acteurs ont avantage à

¹ Jean Charron, *La production de l'actualité. Une analyse stratégique des relations entre la presse parlementaire et les autorités politiques* (Montréal : Boréal, 1994), 9.

promouvoir leur interprétation pour servir leurs intérêts personnels ou professionnels. Cette démarche correspond au concept de cadrage (*framing*), selon lequel un acteur privilégiera un aspect d'un événement ou d'un problème afin de promouvoir une interprétation ou une solution en particulier. Les journaux constituent d'excellentes tribunes et les différentes interprétations d'un problème devraient s'y retrouver.

Plusieurs questions se posent alors. L'intérêt porté aux départs de sièges sociaux est-il constant? Quel est le ton de la couverture médiatique de ce phénomène? Quelle est la position des différents acteurs de la société? Les médias adoptent-ils une interprétation en particulier? Et finalement, quelle interprétation a prédominé à travers le temps?

Une revue de presse s'impose donc pour répondre à ces questions. Nous avons retenu deux quotidiens : *La Presse* et *Le Devoir*. Alors que le premier est à grand tirage et appartient à un conglomérat financier (*Power Corporation of Canada*), le second a un tirage restreint, est indépendant et se considère comme un média d'idées et d'opinions.² Afin de déterminer l'intérêt porté aux départs de sièges sociaux du Québec et l'interprétation qui en est faite, nous procéderons à une analyse de contenu des médias pour la période allant de 1976 à 2003. Nous étudierons d'abord l'importance et le ton de la couverture

² Arthur Siegel, *Politics and the Media in Canada*, 1996 (Toronto : McGraw-Hill), 130-132.

médiatique des départs de sièges sociaux du Québec; puis nous procéderons à une analyse du cadrage des départs de ce phénomène.

Notre étude débute par une revue des écrits portant sur la notion de cadrage. Nous présenterons à la suite de cette recension le cadre théorique retenu et les grands questionnements qui ont orienté notre recherche. Le chapitre suivant porte sur le corpus et les indicateurs utilisés pour l'analyse de la couverture médiatique. Le troisième chapitre, intitulé *Analyse de la couverture médiatique des départs de siège sociaux*, se penchera sur l'intérêt porté aux départs de sièges sociaux du Québec. Puis, les différentes interprétations des départs de sièges sociaux seront analysées dans la chapitre *Analyse du cadrage des départs de sièges sociaux du Québec*. En conclusion, nous reviendrons sur les résultats obtenus et la pertinence de cette recherche.

CHAPITRE 1

État de la question et cadre théorique

Les sièges sociaux

Les sièges sociaux ont une grande importance dans une économie locale. Mais que sont-ils? Nous définissons le siège social comme « le centre nerveux d'une entreprise; le centre où les décisions importantes affectant les opérations présentes et l'orientation future de l'entreprise toute entière sont prises et où un groupe substantiel des cadres supérieurs est localisé. »³ Comme Martin le fait remarquer, l'importance d'un siège social pour une économie locale tient dans son pouvoir de décision, son réservoir d'informations et de connaissances et son autorité sur les opérations effectuées sur le territoire qui lui est assigné. En effet, le siège social est directement impliqué dans les décisions concernant les relations financières, le choix de sous-traitants et d'experts indépendants, la publicité, la recherche, la production et l'organisation de la mise en marché. Il a donc besoin d'une panoplie de services : moyens de transport et de communication, main-d'œuvre diversifiée et qualifiée.⁴

Esmail abonde dans le même sens :

Corporate headquarter concentration is important because of the spinoff effects associated with the location of those

³ Drouin, Paquin et Associés Ltée, *Analyse de l'industrie des sièges sociaux à Montréal et stratégie d'intervention proposée*, 1978 (Montréal: Conseil du Patronat du Québec), 2-3.

⁴ Fernand Martin, *Montréal : les forces économiques en jeu*, 1979 (Montréal : Institut de recherches C.D. Howe), 27-28.

*headquarters. Supporting professions such as lawyers, consultants and accountants tend to locate near these headquarters and create not only a larger professional community, but also a greater concentration of knowledge and easier access to high-quality services for other nearby companies.*⁵

Il s'agit d'un phénomène en spirale: les sièges sociaux s'installent dans les villes offrant de nombreux services, et ces mêmes services ont tendance à s'installer près des sièges sociaux.

Martin ajoute que les sièges sociaux constituent une force politique nationale ou internationale qui peut être utilisée pour influencer les décisions des pouvoirs supérieurs afin de privilégier la région où ils sont situés. De plus, la présence des sièges sociaux dans une région offre à cette dernière une plus grande autonomie quant à son développement. Non seulement les sièges sociaux alimentent-ils l'économie locale, mais leur apport peut aussi créer un effet d'entraînement et amener d'autres entreprises à s'installer dans la même région.⁶

L'importance économique des sièges sociaux explique l'attention dont ils font l'objet lorsqu'ils déménagent d'une région à une autre. La frénésie qui s'est emparée du Québec à l'annonce du départ de la Sun Life en 1978 illustre à quel point la perte d'un siège social d'envergure est importante. Dans ce cas

⁵ Nadeem Esmail, « October Questions & Answers », *Fraser Forum* (Octobre 2003), 32-33.

⁶ Voir l'analyse que fait Martin, *Montréal : les forces économiques en jeu*, 29.

particulier, les réactions ont été d'autant plus vives que la compagnie avait clairement affirmé qu'elle quittait le Québec en raison de la politique linguistique adoptée par le gouvernement du Parti québécois un an plus tôt. Pendant la même période, d'autres sièges sociaux ont déménagé à l'extérieur de la province sans évoquer de raisons politiques. Mais la Sun Life avait donné le ton au débat et certains analystes fédéralistes l'ont adopté. De leur côté, les souverainistes ont plutôt cherché à expliquer ces départs par des facteurs économiques.

Le concept de cadrage

Ces divergences d'opinion reflètent bien le concept de cadrage (*framing*). Dès 1974, Goffman définissait les cadres comme étant des schémas d'interprétation permettant aux individus de localiser, de percevoir et d'identifier des expériences de vie.⁷ Druckman associe le cadrage aux mots, aux images, aux phrases et aux styles de présentation qu'un acteur choisit pour communiquer une information.⁸ Bien qu'il y ait de nombreuses définitions de cadrage, faisant souvent référence aux observations de Goffman, nous retenons celle de Entman : « *Selecting and highlighting some facets of events or issues, and making connections among them so as to promote a particular interpretation,*

⁷ Erving Goffman, *Frame analysis*, 1974 (New-York: Harper & Row), 21.

⁸ James N. Druckman, « The Implications of Framing Effects for Citizen Competence », *Political Behavior* 23 (2001), 225-256.

evaluation, and/or solution. »⁹ Ainsi, le cadre choisi par un acteur révèle ce qu'il considère pertinent au sujet d'un problème ou d'un événement en particulier.¹⁰ Par exemple, un acteur qui met l'accent sur l'aspect économique utilise un cadre économique suggérant sa pertinence.

Si la littérature concernant les départs de sièges sociaux du Québec présente des divergences dans l'interprétation de la problématique, la notion de cadrage y apporte une dimension stratégique. En effet, comme le souligne la définition de Entman, le cadrage vise un but politique, contrairement à la simple interprétation d'un problème. Selon cette logique, un acteur présentera un événement, une situation ou un problème d'une façon qui l'avantage. Ainsi, pour un même événement ou problème, les faits seront présentés différemment selon l'acteur. Ce principe colle parfaitement à notre sujet : les acteurs fédéralistes affirmeront que certains facteurs politiques font fuir les sièges sociaux; de leur côté, les acteurs souverainistes soutiendront que des facteurs économiques expliquent ces déménagements.

Jacoby explique le phénomène : un problème peut être caractérisé et discuté de plusieurs façons. Un problème social est défini et interprété par plusieurs acteurs, et ce de façon différente, pour devenir un problème politique.

⁹ Robert M. Entman, *Projections of Power. Framing News, Public Opinion, and the U.S. Foreign Policy*, 2004 (Chicago: The University of Chicago Press).

¹⁰ William A. Gamson et Andre Modigliani, « Media Discourse and Public Opinion on Nuclear Power: a Constructionist Approach », *American Journal of Sociology* 95 (1989), 1-37.

L'objectif ultime de cette démarche est d'obtenir un soutien populaire. Les politiciens tentent donc de définir, ou cadrer, les problèmes de façon à maximiser le soutien accordé à leurs propres positions.¹¹

Fried soutient qu'il est rationnel de la part des élites de poursuivre des stratégies basées sur le cadrage de problème. Une opinion publique favorable constitue une ressource importante que les leaders politiques peuvent utiliser pour arriver à leurs objectifs politiques, gagner des élections par exemple.¹² Le statut constitutionnel du Québec est un enjeu important depuis le milieu des années 1970 et tout argument pouvant influencer l'issue d'un éventuel référendum est crucial pour les deux camps. Le problème des départs de sièges sociaux est important et la manière dont il est interprété peut être déterminante. En effet, l'information doit être communiquée et en partie interprétée pour le public, dont le quotidien est souvent loin des problèmes politiques. Les acteurs fédéralistes adoptent un cadre politique, attribuant les départs des sièges sociaux du Québec aux politiques adoptées par le Parti québécois. Cet effort de cadrage pourrait avoir pour effet de faire diminuer l'appui à la souveraineté. Alors que pour les acteurs souverainistes, il y a peu de gain possible par rapport à ces départs de sièges sociaux. Il s'agit donc pour eux d'atténuer les coûts politiques en

¹¹ William G. Jacoby, « Issue Framing and Public Opinion on Government Spending », *American Journal of Political Science* 44 (2000), 750-51. Voir aussi Gamson 1992; Gamson et Lasch 1983; Gamson et Modigliani 1989 ; Manheim 1991 ; Skocpol 1991.

¹² Amy Fried, *Muffled Echoes : Oliver North and the Politics of Public Opinion*, 1997 (New-York: Columbia University Press).

interprétant cette problématique comme un phénomène économique structurel indépendant du climat politique québécois.

Iyengar souligne que plusieurs études démontrent que les gens sont sensibles aux répliques (*cues*) contextuelles lorsqu'ils forment une opinion ou un jugement. La façon dont un problème est cadré constitue une réplique contextuelle qui peut profondément influencer une décision. L'auteur ajoute:

Framing should be particularly significant as a determinant of choice when the choice problem involves politics. Political issues are typically complex, political discourse is ambiguous, and levels of public knowledge about and interest in politics are low.¹³

Nelson et Kinder précisent:

Citizens are almost always in possession of a variety of considerations that might all plausibly bear on any particular issue. Many of these considerations may contradict one another, leaving citizens often confused and conflicted about where to stand. Frames help to resolve this confusion by declaring which of the many considerations is relevant and important, and which should be given less attention.¹⁴

Puisque les élites politiques disposent souvent d'une grande latitude pour définir les problèmes, elles le font de manière à avantager leur position. La

¹³ Shanto Iyengar, *Is Anyone Responsible?*, 1991 (Chicago: University of Chicago Press), 11-13.

¹⁴ Thomas E. Nelson et Donald R. Kinder, « Issue Frames and Group-Centrism in American Public Opinion », *Journal of Politics* 58 (1996), 1058.
Voir aussi Chong 1993.

capacité de cadrer des problèmes constitue un des outils les plus importants dont disposent les élites politiques.¹⁵

Plus tôt, nous avons défini, avec l'aide de Entman, le cadrage comme le fait de choisir et mettre l'accent sur certains éléments d'un événement ou d'un problème et d'établir des relations entre ces éléments dans le but de promouvoir une interprétation, une évaluation et/ou une solution en particulier. Mais quelles sont les fonctions d'un cadre ?

Frames define problems – determine what a causal agent is doing with what costs and benefits, usually measured in terms of common cultural values ; diagnose causes – identify the forces creating the problem; make moral judgments – evaluate causal agents and their effects; and suggest remedies – offer and justify treatments for the problems and predict their likely effects.¹⁶

Si le cadrage de problèmes constitue un élément de base des campagnes de persuasion politique, on le retrouve aussi dans des types de communication davantage objective, tel que la couverture médiatique. Les journalistes peuvent fabriquer leurs propres cadres, mais les élus, les groupes d'intérêt et les lobbyistes créent et promeuvent des cadres en espérant les véhiculer dans les médias de masse.¹⁷

¹⁵ David A. Rochefort et Roger W. Cobb, *The Politics of Problem Definition: Shaping the Policy Agenda*, 1994 (Lawrence: University of Kansas Press).

¹⁶ Robert M. Entman, « Framing: Toward Clarification of a Fractured Paradigm », *Journal of Communication* 43 (1993), 52.

¹⁷ Thomas E. Nelson et Zoe M. Oxley, « Issues Framing Effects on Belief Importance and Opinion », *The Journal of Politics* 61 (1999), 1041.

Edelman abonde dans le même sens en affirmant que les nouvelles présentées par les médias ne sont pas simplement factuelles. Elles représentent une interprétation des faits politiques, qui eux-mêmes sont des interprétations de problèmes, d'événements et de situations. Qui plus est, ces interprétations proviennent notamment des groupes d'intérêt, du gouvernement et des élus. Ainsi, les médias font des choix dans leur couverture de l'actualité et Edelman observe qu'étant donné l'économie politique des médias de masse, il n'est pas surprenant de constater que soient privilégiées les interprétations renforçant le statu quo politique, social et économique.¹⁸

Le cadre théorique

Bien que de nombreuses études aient été conduites sur les effets du cadrage (*framing effects*) et appliquées à des sujets précis¹⁹, peu s'intéressent au cadrage en tant que tel. Entman s'y intéresse cependant et l'applique à la politique étrangère américaine. Il illustre clairement différents cadres notamment en comparant deux cas similaires mais interprétés de façon opposée : l'avion de la *Korean Air Lines* abattu par un avion de combat soviétique en 1983 et l'avion de *Iran Air* abattu par un bateau de la marine américaine en 1988. Bien que dans les deux cas, les officiels militaires ont identifié à tort un avion civil

¹⁸ Murray Edelman, *Constructing the Political Spectacle*, 1988 (Chicago: University of Chicago Press).

¹⁹ Voir notamment les travaux de William G. Jacoby, de Terkilden et Schnell, de Nelson et Oxley, et de Neuman, Just et Crigler.

Pour un bilan des travaux sur l'effet de cadrage voir Druckman (2001) et Druckman (2004).

transportant des passagers comme étant une cible hostile, les officiels américains ont présenté l'événement de la *Korean Air Lines* comme un meurtre orchestré par le gouvernement soviétique ; alors qu'ils ont interprété l'affaire *Iran Air* comme un accident tragique causé par une erreur humaine et technologique.²⁰

L'activation en cascade

Malgré que son application de cadrage soit fort différente de celle que nous désirons faire, nous modifierons le modèle d'activation en cascade de Entman pour en faire notre cadre théorique, puisque c'est celui-ci qui se rapproche le plus de ce que nous voulons étudier. L'activation en cascade s'explique comme suit :

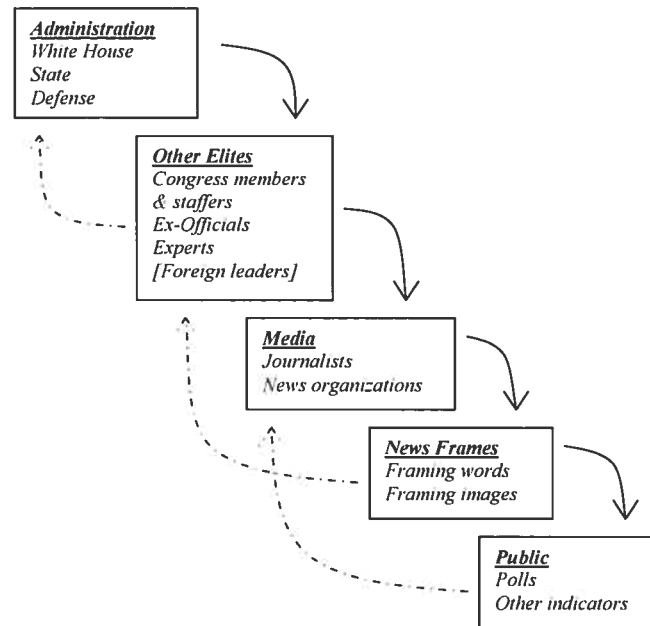
The cascading activation model is designed to help explain how thoroughly the thoughts and feelings that support a frame extend down from White House through the rest of the system – and who thus wins the framing context and gains the upper hand politically.²¹

²⁰ Voir l'analyse que fait Entman, *Projections of Power. Framing News, Public Opinion, and the U.S. Foreign Policy*, 29-49.

²¹ *Ibid.*, 9.

Le tableau I illustre le modèle d'activation en cascade :

Tableau I : Processus d'activation en cascade de Entman



Source : Entman, *Projections of Power. Framing news, public opinion, and the U.S. Foreign Policy*, 10.

La métaphore de la cascade rappelle que la capacité de promouvoir la diffusion de cadres est stratifiée. C'est-à-dire que certains acteurs ont davantage de ressources que d'autres pour promouvoir leurs idées au sein des médias et ensuite du public. L'administration (ou gouvernement) ainsi que le premier ministre jouissent certainement de la plus grande influence, suivis des autres élites (opposition officielle, anciens politiciens, experts, groupes d'intérêt, etc.) et ainsi de suite jusqu'au bas de la cascade.

Les travaux de Pan et Kosicki vont dans la même direction que ceux de Entman. Selon eux, l'arène publique qui sert d'infrastructure pour la délibération publique est organisée et est renforcée par les acteurs politiques qui manipulent les symboles pour mettre en évidence un problème ou événement :

In other words, political actors skew the flow of information and opinions in public deliberation toward their advantage by using discursive means. News media, operating in terms of their professional ideology and established work ways, more often than not are found to be collaborating with the ruling elite in weaving this discursive order.²²

Donc, la délibération publique ne constitue pas un processus harmonieux mais bien une compétition idéologique. Les acteurs luttent pour leur droit de définir des problèmes et d'influencer la façon d'en parler. Notons que certains acteurs luttent parfois pour garder un problème ou situation en dehors de l'ordre du jour. Les acteurs usent donc de stratégie, mais ils ne possèdent pas tous un égal pouvoir de cadrage. Pan et Kosicki expliquent :

Here, we argue that framing potency comes from three sources: access to and control of material resources, strategic alliances, and stock of knowledge of and skills in frame sponsorship. By combining these resources, we argue, political actors weave a « web of subsidies » to privilege the dissemination and packaging of information to their advantage.²³

²² Zhongdang Pan et Gerald M. Kosicki, « Framing as a Strategic Action in Public Deliberation » dans Stephen D. Reese, Oscar H. Gandy Jr. Et August E. Grant, dir., *Framing Public Life: Perspectives on Media and Our Understanding of the Social World* (Mahwah, N.J.: Erlbaum, 2001), 36.

²³ *Ibid.*, 44.

Ces propos rejoignent ceux de Entman, concernant la stratification de la capacité de promouvoir un cadre dans le modèle en cascade. Mais quelles sont les ressources vitales des différents acteurs lorsque des cadres sont en compétition ? Il s'agit de moyens matériels, sociaux, institutionnels et culturels qui sont disponibles pour les acteurs afin de promouvoir leurs cadres. Les ressources diffèrent selon les acteurs. Pour les élus, il peut s'agir de positions dans la hiérarchie, de pointages dans les sondages d'opinion ou de l'habileté à créer des événements susceptibles d'attirer l'attention des médias. Pour les experts et chercheurs, la notoriété académique, les relations avec des membres influents d'autres communautés et les talents d'interaction avec les médias sont quelques-unes de leurs ressources. Pour ce qui est des activistes il peut s'agir de leur organisation, de leur position au sein de l'élaboration des politiques, des recherches, des communautés journalistiques et leur habileté à créer des événements marquants. Pour sa part, le public peut compter notamment sur la légitimité de sa voix, son habileté à communiquer ses inquiétudes aux communautés politiques et journalistiques, l'enjeu d'un problème, son influence sur les résultats des sondages d'opinion et des élections, ainsi que son accès à différents modes de communication au sein de l'arène publique.

Le processus de cadrage

Comme le décrivent Miller et Riechert, le processus de cadrage contient plusieurs phases, marquées par les efforts persuasifs des acteurs ainsi que leurs effets.²⁴

La phase d'émergence. Comme nous l'avons souligné un peu plus tôt, les acteurs doivent produire des interprétations susceptibles d'attirer l'attention des médias pour jouir d'un minimum de visibilité. C'est-à-dire que les journalistes rapportent certains événements plutôt que d'autres en se basant sur leur valeur journalistique : notamment leurs conséquences, l'à-propos, la proximité et l'intérêt. Puisque tous les problèmes n'ont pas une même valeur journalistique, ils peuvent demeurer dormants jusqu'à ce qu'ils apparaissent à l'ordre du jour. La première phase, celle de l'émergence, peut être déclenchée par exemple par des événements catastrophiques, des initiatives politiques des acteurs, des gestes posés par des célébrités ou un changement de garde au gouvernement. Plusieurs sujets peuvent demeurer à l'ordre du jour journalistique sur une grande période, pendant laquelle les journalistes publient de nouveaux articles et y incluent des commentaires d'acteurs impliqués. À mesure que ceux-ci accèdent aux journalistes, la visibilité de leur cadre augmente. De leur côté, les

²⁴ M. Mark Miller et Bonnie Parnell Riechert, « The Spiral of Opportunity and Frame Resonance: Mapping the Issue Cycle in News and Public Discourse » dans Stephen D. Reese, Oscar H. Gandy Jr. Et August E. Grant, dir., *Framing Public Life: Perspectives on Media and Our Understanding of the Social World* (Mahwah, N.J.: Erlbaum, 2001), 107-138.

journalistes s'efforcent de demeurer le plus objectif possible, devenant ainsi dépendants des acteurs pour leur fournir des informations ou des commentaires :

This dependance would suggest a win-win situation in which reporters need a quote, and group representatives want to publicize their perspective. As issues become more complex they involve multiple stakeholders or claimsmakers who then compete for access to news reporters.²⁵

La phase de définition et conflit. Lorsqu'un événement place un problème à l'ordre du jour, les acteurs s'activent à le cadrer. Cette étape nous ramène aux propos de Entman : le but premier d'un acteur est d'imposer un point de vue en particulier comme étant l'interprétation appropriée d'un problème, en mettant l'accent sur certains aspects de celui-ci et en évitant certains autres. Un conflit s'installe entre les différents acteurs, les motivant à faire plus d'efforts pour façonner le contenu médiatique afin qu'il reflète leurs positions.

La phase de résonance. Le cadre d'un acteur ou l'autre devient dominant lorsqu'il crée une résonance avec les valeurs et expériences du public. Miller et Riechert expliquent:

What happens is a cyclical process similar to that described by Noelle-Neumann (1984) in her Spiral of Silence Theory. That is, as one side of an issue gains support, it gains potency to drive out advocacy for the opposing side. When groups see that one frame articulation is resonating they adjust their rhetoric. Groups that find their position enhanced by the resonant frame use its terminology to promote their point of view. Those whose side is diminished can find that they must use the resonant frame terminology if only to counter it,

²⁵ *Ibid.*, 112.

*which diminishes the resources that they can allocate to their own terms.*²⁶

La phase d'équilibre. Une fois le processus de résonance complété, un cadre en particulier domine le débat et les élites politiques s'y conforment. Dans ce cas, les acteurs dont le cadre n'a pas gagné, ont peu de chance d'obtenir de nouveaux appuis et préfèrent soit ajuster leur rhétorique au cadre dominant ou se retirer du débat. Le cadre dominant peut dominer au point de faire perdre toute légitimité aux autres acteurs. Dans ce cas, le cadre dominant devient hégémonique.

Le cadrage et les départs de sièges sociaux du Québec

Un mouvement marqué de départs de sièges sociaux a été observé depuis les années 1970 et les facteurs évoqués pour expliquer ces départs varient selon les acteurs. Dès le début de notre démarche, plusieurs interrogations se sont imposées : L'intérêt porté aux départs de sièges sociaux est-il constant? Quel est le ton de la couverture médiatique de ce phénomène? Quelle est la position des différents acteurs de la société? Les médias adoptent-ils une interprétation en particulier? Et finalement, quelle interprétation a prédominé à travers le temps?

²⁶ *Ibid.*, 113.

Afin de répondre à ces questions, nous avons adopté la notion de cadrage, selon laquelle un acteur définit un problème ou une situation à son avantage. Ainsi, il ne s'agit pas d'une simple interprétation d'un problème ou événement : un but politique s'y rattache. Le concept d'activation en cascade de Entman nous apprend qu'un cadre émane généralement du gouvernement, qu'il passe par les autres élites politiques et par les médias avant de se rendre au public. Pour leur part, Miller et Riechert décomposent le processus de cadrage en quatre phases : tout d'abord, un problème apparaît à l'ordre du jour ; ensuite les acteurs s'activent à le cadrer, c'est-à-dire à le présenter sous un jour qui leur est favorable ; puis une résonance se crée entre un cadre et les valeurs et expériences du public ; finalement, le cadre qui connaît une plus grande résonance devient dominant et les acteurs s'y ajustent ou s'y conforment.

D'une part nous nous inspirons de ces théories, d'autre part, nous les appliquerons afin de savoir si les cadres politique et économique observés concernant la problématique des départs de sièges sociaux du Québec se retrouvent dans la presse écrite. Nous tenterons de voir, au cours de cette analyse, si l'intérêt porté aux départs de sièges sociaux est constant et quel est le ton de la couverture médiatique de ce phénomène. De plus, nous analyserons la position des différents acteurs de la société et l'interprétation adoptée par les médias. Et finalement, nous déterminerons si une interprétation a prédominé dans la couverture médiatique à travers le temps.

Le prochain chapitre décrira la démarche méthodologique qui sera adoptée pour répondre à nos interrogations concernant les départs de sièges sociaux du Québec.

CHAPITRE 2

Méthodologie

La démarche méthodologique choisie pour répondre à nos interrogations consiste en une étude de la couverture médiatique des départs de sièges sociaux du Québec. Selon le modèle d'activation en cascade de Entman, nous devrions retrouver dans notre revue de presse les cadres provenant des différents acteurs liés à cette problématique. L'analyse de contenu des médias permettra d'étudier l'importance et le ton de la couverture accordée aux départs des sièges sociaux et d'identifier les cadres adoptés par les différents acteurs et les quotidiens pour expliquer ce phénomène.

La presse écrite a été retenue en raison de l'ampleur de la période couverte. En effet, étant donné que la problématique étudiée s'étale sur plus de trente ans, il est plus aisé de consulter des articles de journaux archivés que tout autre type de communication. De plus, plusieurs travaux ont démontré qu'il existe une forte convergence de la couverture d'un même phénomène par la presse écrite et électronique.²⁷

²⁷ John E. Zaller, *The Nature and Origin of Mass Opinion*, (Cambridge: Cambridge University Press, 1992).

Le corpus

Nous avons sélectionné deux quotidiens francophones : *La Presse* et *Le Devoir*. S'ils sont tous deux d'expression française et situés à Montréal, les similarités s'arrêtent ici.

La Presse

Fondé en 1884, *La Presse* se veut un journal d'information, respectueux des droits des lecteurs d'être tenus au courant des événements significatifs afin de leur permettre de se former une opinion libre et éclairée. :

Le journal *La Presse* est indépendant de toute formation ou de tout parti politique. Aucun gouvernement, aucune puissance financière, aucun groupe ni aucun individu ne le fera dévier de sa mission première, qui est d'informer le lecteur honnêtement et le plus complètement possible.²⁸

Cependant, Godin émet de sérieux doutes quand à l'indépendance du quotidien :

De nos jours, à l'ère de la domination sociale des firmes privées totalitaires, dont la puissance est telle qu'elles constituent parfois l'État véritable (exemple : la Power Corporation et le gouvernement Bourassa), la presse est devenue l'outil du pouvoir économique comme elle avait été celui du pouvoir politique. [...] Pour l'instant, la presse appartient aux détenteurs de capitaux privés qui, au Québec comme partout ailleurs, résistent mal à la tentation d'orienter l'information.²⁹

²⁸ Roger Lemelin, *Définition du journal La Presse et de son orientation idéologique*, (Montréal : La Presse, 1974).

²⁹ Pierre Godin, *L'information-opium ; une histoire politique du journal La Presse*, (Montréal : Éditions Parti Pris, 1973), 323.

Il ajoute que cette tentation pourrait se traduire au Québec, par la décision d'ignorer un groupe, une idéologie ou un événement ou, au contraire, surexposer d'autres groupes, idéologies ou événements.³⁰

Cette méfiance à l'égard de l'indépendance de *La Presse* s'est accrue depuis son acquisition en 1967 par Paul Desmarais, président du conglomérat Power Corporation Canada. Gesca, partie intégrante de Power Corporation, détient sept des douze quotidiens québécois, contrôlant ainsi 43,6% du tirage global au Québec en 2004.³¹ Cette importante part du marché détenue par Gesca en inquiète plus d'un, d'autant plus que celle-ci appartient à un empire financier dirigé par un fédéraliste notoire. Cette préoccupation liée à la concentration de la presse ne date pas d'hier, comme le démontrent les observations de Godin dès 1973:

Vu la position constitutionnelle de M. Desmarais et des intérêts anglo-canadiens auxquels il est lié, on ne se trompe guère en soutenant que toute la puissance de domestication des moyens de diffusion reliés à la Power Corporation seront utilisés dans les prochaines années à persuader les Québécois de ne pas poser le seul geste qui, selon l'expression de Pierre Vadeboncoeur, les fera enfin entrer dans l'histoire.³²

³⁰ *Ibid.*, 324.

³¹ « Portrait de la propriété dans le secteur des quotidiens au Québec et au Canada », (Université Laval, Centre d'études sur les médias, 2006) En ligne. <http://www.cem.ulaval.ca/Concentration-Quotidien.pdf> (page consultée le 12 juillet 2006).

³² *Ibid.*, 347.

À elle seule, *La Presse* a imprimé 1 504 772 copies par semaine en 2005, selon les chiffres de l'Association canadienne des journaux. Ces chiffres démontrent que *La Presse* constitue un quotidien à grand tirage.³³

Le Devoir

Dès sa fondation, *Le Devoir* se veut un journal d'opinion, d'idées, de combat indépendant.³⁴ Chaque directeur y a publié, par le biais d'éditoriaux, l'orientation qu'il souhaitait donner au journal. Jedwab en souligne la pensée principale :

Le quotidien *Le Devoir* est largement et traditionnellement perçu comme ayant été une voie privilégiée de transmission de la pensée nationaliste canadienne-française, et il n'est pas surprenant que l'histoire de ce mouvement ait fréquemment été analysée à travers les écrits contenus au fil des années dans ce journal. Plusieurs de ses rédacteurs ont d'ailleurs joué un rôle important dans l'histoire politique du Québec, dont André Laurendeau et Claude Ryan, sans oublier le « père fondateur » du journal, Henri Bourassa.³⁵

De plus, certains directeurs ont clairement donné leur opinion sur des enjeux politiques cruciaux. Ce fut notamment le cas de Claude Ryan, qui invita les lecteurs du *Devoir* à accorder leur vote au Parti québécois en 1976, tout en rejetant l'option indépendantiste. Ce même directeur était pourtant perçu

³³ « Tirage », (Association canadienne des journaux, 2006) En ligne. <http://www.cna-acj.ca/client/cna/ult.nsf/CCDataFR/La%20Presse.%20Montr%C3%A9al> (page consultée le 12 juillet 2006).

³⁴ Gilles Paré, « Le Devoir et ses directeurs », (Le Devoir, Une Histoire, 2006) En ligne. <http://www.ledevoir.com/histoire.html> (page consultée le 12 juillet 2006).

³⁵ Jack Jedwab, « Notre maître : le passé? Nationalisme et antisémitisme au Devoir 1932-1947 », dans Robert Comeau et Luc Desrochers, dir., *Le Devoir. Un journal indépendant (1910-1995)* (Québec : Les Presses de l'Université du Québec, 1997), 199.

comme le conseiller des libéraux au pouvoir : ses relations avec le chef du parti, Robert Bourassa, étaient très bonnes et sur la plupart des problèmes importants qui sont survenus dans la province, le premier ministre consulta Ryan.³⁶ Bien que les années précédant la révolution tranquille furent caractérisées par un soutien à l'Église, le *Devoir* maintient depuis les quarante dernières années une position en faveur de l'amélioration de la société québécoise, et par le fait même progressiste.

Afin de préserver l'indépendance du journal et d'empêcher sa prise de contrôle par vente ou héritage, le fondateur du *Devoir*, Henri Bourassa use d'originalité :

Le 31 décembre 1928, devant notaire, les actionnaires de l'Imprimerie populaire limitée (IPL) [société éditrice du *Devoir*] signent un acte de convention et fidéicommiss. Il en résulte deux fiducies. La première fiducie se compose de trois membres et contrôle 2501 actions votantes de l'IPL soit la moitié plus une. Cette fiducie et le conseil d'administration de l'IPL nomment conjointement le directeur. Dès lors, le directeur contrôle ce bloc d'actions pour la durée de son mandat. Il ne peut être mis en minorité au conseil d'administration. Une deuxième fiducie gère 951 actions votantes de l'IPL. Pour poser certains gestes juridiques concernant l'entreprise, le directeur aura besoin de l'appui de cette fiducie. Il s'agit d'un autre rempart assurant l'indépendance du journal.³⁷

Cette volonté de protéger l'indépendance du journal a un prix, que ce soit par la perte de publicitaires ou d'abonnements, comme le note Gingras.³⁸ D'ailleurs,

³⁶ Pierre-Philippe Gingras, *Le Devoir* (Montréal : Libre Expression, 1985),234.

³⁷ Gilles Paré, « Le Devoir et ses directeurs », (Le Devoir, Une Histoire, 2006) En ligne. <http://www.ledevoir.com/histoire.html> (page consultée le 12 juillet 2006).

³⁸ *Id.*

Le Devoir demeure un quotidien à faible tirage, malgré son prestige. Selon les données de 2005 par l'Association canadienne des journaux, il imprime 176 495 copies par semaine.³⁹

Ceci étant dit, l'orientation, la propriété et le tirage des deux quotidiens à l'étude auront peut-être un impact sur les résultats de notre analyse. En effet, comme le note Fowler, le journalisme touche l'aspect social, économique et politique de notre société et, par conséquent, les nouvelles sont toujours rapportées sous un certain angle. La publication de journaux constitue une industrie occupant une place définie dans les affaires économiques nationales et internationales.

*It is to be expected, then, that the activities and the output of the Press will be partially determined by considerations related to this fact: by the need to make profit; by the economic organization of the industry; by its external relations with other industries, with financial institutions and with official agencies; by conventional journalistic practices; by production schedules and by relations with labor.*⁴⁰

La période couverte

La revue de presse s'étendra de 1976 à 2003, soit du début du premier mandat du Parti québécois jusqu'à la fin de son dernier en date. Au niveau politique, cette période est caractérisée par quatre mandats du Parti québécois (1976-1985

³⁹ Association canadienne des journaux, En ligne. <http://www.cna-acj.ca/client/cna/ult.nsf/CCDataFR/Le%20Devoir,%20Montréal> (page consultée le 12 juillet 2006).

⁴⁰ Roger Fowler, *Language in the News : Discourse and Ideology in the Press* (Routledge: Londres et New-York, 1991), 20.

et 1994-2003) et par deux mandats du Parti libéral du Québec (1985-1994). Elle couvre aussi plusieurs événements charnières : l'arrivée au pouvoir d'un parti politique souverainiste, la tenue de deux référendums sur la souveraineté du Québec, le rapatriement de la Constitution canadienne ainsi que l'Accord du Lac Meech. Au point de vue économique, ces trois décennies ont été marquées par des périodes de récession et de reprise : notamment, les conséquences de la crise du pétrole dans les années 1970, la récession de 1981-1982, le krach boursier de 1987 et l'Accord de libre-échange nord-américain.

L'analyse de contenu de notre revue de presse se base sur l'article comme unité d'analyse. Le paragraphe est souvent utilisé comme unité d'analyse, notamment dans un contexte de communications comme une campagne électorale par exemple où plusieurs thèmes sont abordés. Dans le cas de notre objet d'étude, les départs de sièges sociaux du Québec, les articles portent presque tous sur ce seul enjeu. C'est-à-dire qu'on y traite que de ce seul thème et que souvent, une seule position à ce propos y est présentée. Compte tenu du nombre assez limité d'écrits sur cette question, notamment durant la seconde période à l'étude, il nous a semblé pertinent de choisir l'article plutôt que le paragraphe comme unité d'analyse. La mention du départ d'un ou plusieurs sièges sociaux du Québec ou de cette problématique a été le critère de sélection des textes à analyser.

La période de 1976 à 2003 représente un corpus de 304 textes recensés sur ce sujet, soit 123 dans *La Presse* et 181 dans *Le Devoir*. Tous les types d'articles, exception faite des caricatures, ont été retenus. Par conséquent, nous analyserons les brèves, les nouvelles, les chroniques, les analyses, les reportages, les éditoriaux et les textes d'opinions. Notons que les textes à vocation informative (brèves, nouvelles, chroniques, analyses et reportages) comptent pour près de 80 p. cent des articles de l'échantillon qui sera présentée plus loin, et qu'à travers l'entière période étudiée, cette proportion est restée globalement la même.

Les quatre hypothèses

La revue des écrits portant sur les sièges sociaux, combinée aux caractéristiques respectives des quotidiens retenus pour l'analyse, au bipartisme québécois (les quelques tiers partis obtenant des résultats électoraux si faibles que leur présence est souvent occultée) ainsi qu'à la division importante de la population québécoise quant au statut constitutionnel de la province, nous permet de poser quatre hypothèses.

La première hypothèse repose sur l'idée selon laquelle la couverture médiatique des départs de sièges sociaux sera plus grande lorsque les interprétations (ou cadres) seront plus nombreuses et accessibles pour les acteurs. On peut donc avancer que la couverture médiatique sera plus importante lors de grands événements politiques puisque les deux cadres seront alors clairement en

compétition : le cadre politique des acteurs fédéralistes et le cadre économique des acteurs souverainistes. En conséquence notre première hypothèse se décline comme suit :

H1 : La couverture médiatique des départs des sièges sociaux est plus grande lorsque les interprétations politique et économique de ce phénomène sont plus facilement accessibles pour les acteurs.

Notre deuxième hypothèse suppose que les acteurs proches des mouvances fédéraliste et souverainiste adopteront une interprétation se rapprochant de celle de la mouvance à laquelle ils sont associés. De ce fait, notre troisième hypothèse se lit comme suit :

H2 : Plus un acteur est associé à une mouvance, plus son interprétation des départs de sièges sociaux du Québec s'aligne sur l'interprétation de cette mouvance.

Le schéma suivant illustre cette hypothèse :



Notre troisième hypothèse établit un lien entre la propriété d'un quotidien et l'interprétation privilégiée du départ des sièges sociaux et se formule ainsi :

H3 : La couverture de *La Presse*, quotidien fédéraliste, est dominée par le cadre politique, alors que la couverture du *Devoir*, quotidien souverainiste, est dominée par le cadre économique.

Reprenant l'idée de Entman, nous supposons que le parti qui a occupé le pouvoir le plus longtemps au cours de la période étudiée a disposé de davantage de ressources pour imposer son interprétation des départs de sièges sociaux. En conséquence, notre quatrième hypothèse se formule comme suit :

H4 : Le cadre politique étant associé au Parti libéral du Québec et le cadre économique au Parti québécois, le cadre dominant dans le temps correspond à celui élaboré par le parti politique qui a été le plus longtemps au pouvoir entre 1976 et 2003.

Les indicateurs

Afin de vérifier ces cinq hypothèses, des indicateurs sont nécessaires pour baliser cette étude.

Les indicateurs de la couverture médiatique

L'analyse, davantage quantitative, de la couverture médiatique des sièges sociaux qui ont quitté le Québec sera menée à l'aide de plusieurs mesures. Nous verrons le nombre d'articles par année, le nombre d'articles par quotidien, ainsi que le nombre d'articles parus par année dans chaque quotidien. La taille du corpus étant relativement imposante, la formation de sous-périodes et d'échantillons systématiques s'avère nécessaire. Le tableau II illustre cette démarche.

Tableau II **Échantillonnage**

	Sous-période 1 (1976-1985)			Sous-période 2 (1985-1994)			Sous-période 3 (1994-2003)		
	Presse	Devoir	Total	Presse	Devoir	Total	Presse	Devoir	Total
N	71	149	220	10	5	15	42	27	69
n	15	30	45	10	5	15	21	14	35

Ainsi, la première sous-période (1976-1985) comprenait 220 articles. Étant donnée le volume important de cette sous-période, nous avons sélectionné au hasard un article sur cinq. Ainsi, le nombre d'articles à *La Presse* est passé de 71 à 15 et au *Devoir*, de 149 à 30, portant l'échantillon de la première sous-

période à un total de 45. La seconde sous-période (1985-1994) était constituée de 15 textes, c'est-à-dire 10 pour *La Presse* et 5 pour *Le Devoir*. La faible couverture de l'enjeu au cours de cette sous-période nous a permis de garder les 15 articles. Finalement, la troisième sous-période comptait 69 articles, soit 42 pour *La Presse* et 27 pour *Le Devoir*. Nous avons donc gardé un article sur deux, ramenant le nombre de textes à analyser à 35 pour la dernière sous-période, soit 21 pour *La Presse* et 14 pour *Le Devoir*.

Les indicateurs du cadrage des départs de sièges sociaux

Pour ce qui est de l'analyse du cadrage, davantage qualitative, elle sera basée sur deux indicateurs : les groupes représentés dans les médias et le cadre d'interprétation véhiculé par ceux-ci.

Les propos tenus dans les articles analysés représenteront un ou des groupes en particulier, parmi les neuf retenus : le gouvernement, l'opposition officielle, les experts, les gens d'affaires, les syndicats et travailleurs, les groupes d'intérêt, le camp du OUI et du NON et les citoyens. Le groupe du gouvernement englobe le premier ministre, ses ministres ainsi que les députés au pouvoir. L'opposition officielle correspond au chef d'opposition, aux critiques et aux députés de l'opposition. Les experts font référence aux universitaires, aux spécialistes et aux groupes de recherche, tant en politique qu'en économie. Le monde des affaires regroupe tous les chefs d'entreprises et leurs porte-parole. Le camp de OUI fait référence au regroupement en faveur de l'indépendance et celui du

NON au regroupement opposé lors des deux référendums sur la souveraineté du Québec. Les catégories syndicats et travailleurs, les groupes d'intérêt ainsi que les citoyens sont explicites.

Finalement, le dernier indicateur, le cadre dominant, est au cœur de notre analyse. En se fiant au nombre de paragraphes accordés aux différents cadres, ainsi qu'au ton général de chaque article, nous déterminerons le cadre dominant pour chaque texte. Nous avons identifié quatre cadres possibles : économique, politique (référant au projet souverainiste ou toute politique adoptée par le Parti québécois), politique autre et mixte. Le cadre mixte s'applique lorsque plus d'un cadre est soutenu dans un article. Comme le note Gamson, un problème ou événement peut engendrer plus d'un cadre, comme c'est le cas pour notre étude, ils peuvent être rapportés dans une même communication :

For many events, there may be more than one frame suggested, and one needs to ask questions about the proeminence of competing frames in the same news report. All senders – whether journalists or sources – should be regarded as sponsors of frames. In some cases, this may be unconscious, and there may be no motive other than a conscientious effort to frame events in a way that the sponsor considers most meaningful. In other cases, the particular frame may favor the interests of a particular organization whom the source represents, helping it to further its programs or neutralize its opponents.⁴¹

La combinaison de l'analyse de la couverture médiatique et du cadrage des dépôts de sièges sociaux du Québec, de par leurs caractéristiques quantitatives

⁴¹ William A. Gamson, « News as Framing », *American Behavioral Scientist* 33 (1989), 158.

et qualitatives, permet une étude beaucoup plus complète. Nous pourrions ainsi dessiner un portrait précis du phénomène et vérifier nos cinq hypothèses.

Second codeur

Étant donné que certains indicateurs de l'analyse de contenu sont davantage subjectifs que d'autres et par souci d'impartialité, nous avons demandé à une autre personne de coder un certain nombre d'articles sélectionnés au hasard et de comparer nos résultats avec les siens. Le degré de convergence entre nos résultats devra être au minimum de 90,0 p. cent. Afin d'éliminer tout élément d'hétérogénéité, le codeur retenu est lui aussi étudiant aux deuxième cycle au département de science politique de l'Université de Montréal.

Ces précisions étant faites, le prochain chapitre débutera notre étude proprement dite par l'analyse de la couverture médiatique des départs de sièges sociaux du Québec.

CHAPITRE 3

Analyse de la couverture médiatique des départs de sièges sociaux du Québec

Cette portion de notre analyse se divise en deux grandes parties : des informations contextuelles sur les départs de sièges sociaux du Québec seront présentées et ensuite, la première hypothèse posée au chapitre précédent sera vérifiée.

Le phénomène des départs de sièges sociaux du Québec

Les données statistiques au sujet des départs de sièges sociaux du Québec sont relativement peu nombreuses et aucune compilation annuelle n'est disponible. Des chiffres fragmentaires recueillis dans plusieurs publications donnent une idée de la situation à la fin des années 1970 et au début des années 1980 : Selon Fernand Martin, 1976 aurait vu 35 sièges sociaux quitter la ville de Montréal, contre 99 pour 1977 et 164 pour 1978.⁴² Le Conseil du Patronat du Québec fait état de 282 départs pour 1979 et de 182 pour 1980 et avance un total de 164 départs pour 1981.⁴³ Le tableau III résume ces données de provenances diverses.

⁴² Voir l'analyse que fait Martin, *Montréal : Les forces économiques en jeu*.

⁴³ Drouin, Paquin et Associés Ltée, *Mise à jour du dossier sur les sièges sociaux à Montréal, 1982* (Montréal: Conseil du Patronat du Québec).

Tableau III Départs de sièges sociaux entre 1976 et 1981

	1976	1977	1978	1979	1980	1981
Nombre de départs	35	99	164	282	182	164

Le Conseil du Patronat du Québec publiait, en 1982, une mise à jour de son étude antérieure: entre 1979 et 1981, 629 compagnies de toute taille ont déménagé leur siège social hors du Québec, soit une moyenne de 210 départs par année. Malgré une diminution sensible du nombre de départs pour cette période, la moyenne annuelle des départs pour ces trois années demeure 59 p. cent plus élevée qu'en 1977 et 1978, années au cours desquelles il y a eu en moyenne 132 départs. L'étude souligne que 72 p. cent de ces départs se sont effectués vers l'Ontario.⁴⁴

Aucune autre donnée de ce genre n'a été trouvée pour les années suivantes. Esmail tente de colliger des données plus récentes quant aux départs de sièges sociaux du Québec.⁴⁵ En se basant sur la liste élaborée annuellement par le *Financial Post* des cinq cents plus grandes entreprises au Canada, il dresse un portrait des fluctuations des sièges sociaux au Canada. Le tableau IV illustre le résultat de ses compilations.

⁴⁴ Voir l'étude que font Drouin, Paquin et Associés Ltée, *Mise à jour du dossier sur les sièges sociaux à Montréal*.

⁴⁵ Voir l'analyse que fait Esmail, « October Questions & Answers », 32.

Tableau IV Fluctuations des sièges sociaux entre 1990 et 2005

	1990		2000		2005	
	Nbre de sièges sociaux du FP500	% du FP 500	Nbre de sièges sociaux du FP500	% du FP 500	Nbre de sièges sociaux du FP500	% du FP 500
Toronto	186	37,2	190	38,0	171	34,2
Montréal	96	19,2	92	18,4	75	15,0
Calgary	44	8,8	50	10,0	67	13,4
Vancouver	45	9,0	41	8,2	48	9,6
Winnipeg	18	3,6	18	3,6	19	3,6

Esmail démontre ainsi qu'entre 1990 et 2000, les mouvements ont été peu importants. Montréal a perdu quatre sièges sociaux et Toronto en a gagné quatre. Cependant, l'érosion s'est accélérée entre 2000 et 2005 : pendant cette période, Montréal a perdu dix-sept sièges sociaux et Toronto dix-neuf, alors que Calgary, Vancouver et Winnipeg en ont toutes gagné. L'auteur met toutefois en garde : le nombre de sièges sociaux d'une ville ne dit pas tout. Pour obtenir une meilleure idée de l'impact des sièges sociaux sur l'économie locale, il faut tenir compte de la taille de l'agglomération. On peut donc calculer le nombre de sièges sociaux par 100 000 habitants. Cette mesure démontre que depuis 1990, contrairement à Winnipeg qui est demeurée stable, Montréal, Toronto, Calgary et Vancouver ont toutes trois connu une détérioration. Dans le cas des trois dernières, elle peut s'expliquer par leur forte croissance démographique. Picher note cependant que la situation de Montréal est beaucoup plus préoccupante : toutes proportions gardées, c'est à Montréal que le recul est le plus important et

contrairement aux autres villes, elle ne peut invoquer la croissance démographique.⁴⁶

Précisons cependant que la démarche de Esmail pour compiler les départs de sièges sociaux comporte une importante limite : la diminution du nombre de sièges sociaux d'une ville sur la liste des cinq cents entreprises ne veut pas nécessairement dire que ces compagnies ont déménagé leurs sièges sociaux. Elle peut tout simplement s'expliquer par le fait qu'une compagnie ne fait plus partie des cinq cents plus grandes entreprises canadiennes.

Un survol des écrits concernant les départs de sièges sociaux démontre donc qu'il existe effectivement au Québec un phénomène, c'est-à-dire une tendance particulière, attribuable à certains facteurs. De ces écrits, deux explications en particulier ressortent quant à ce phénomène : les facteurs économiques et les facteurs politiques. Il s'agit donc d'interprétations données par des experts afin d'expliquer les départs de sièges sociaux du Québec. Elles permettent de mieux illustrer les cadres qui seront analysés plus tard.

⁴⁶ Claude Picher, « L'érosion des sièges sociaux à Montréal », *La Presse* (Montréal), 10 septembre 2005, La Presse Affaires 5.

Une première explication : les facteurs économiques

Le déclin économique de Montréal

Commençons par le déclin économique de Montréal. Dès 1978, une analyse de la firme Drouin, Paquin et Associés Ltée, effectuée pour le compte du Conseil du patronat du Québec, faisait état du problème :

Depuis quelques années déjà la situation de l'industrie des sièges sociaux de Montréal soulève des inquiétudes dans les différents milieux. On parle d'exode, les organes d'information rapportent fréquemment des déménagements de compagnies entières ou des transferts de personnel. [...] Il faut insister cependant sur le caractère ancien de ce phénomène. Le départ d'un certain nombre d'entreprises a commencé dès les débuts des années 60 et Montréal n'échappe pas à ce phénomène commun à l'Amérique du Nord : le glissement vers l'ouest et le sud des activités économiques. Montréal souffrait de la concurrence de Toronto dès le début des années 60. Un certain nombre d'entreprises dont le départ se situe dans la période actuelle avaient, en fait, pris la décision de se relocaliser depuis nombre d'années et leur décision, comme nous le verrons plus loin, est fondée sur des données économiques et non pas psychologiques ou politiques : un marché plus prometteur ou croissant plus vite ailleurs qu'au Québec, des conditions internes particulières à l'entreprise, une diversification, etc.⁴⁷

Ainsi, le déclin économique de Montréal au profit de Toronto serait enclenché depuis le début des années 1960 et par conséquent, les départs de sièges sociaux du Québec aussi. Ces derniers seraient donc motivés par des raisons économiques.

⁴⁷ Voir l'analyse que fait Drouin, Paquin et Associés Ltée., *Analyse de l'industrie des sièges sociaux à Montréal et stratégie d'intervention proposée*, 17-18.

Cette érosion observée dans plusieurs grandes villes canadiennes, et non pas seulement au Québec ou à Montréal, trouve aussi écho dans une étude publiée par Statistique Canada où l'on tente de l'expliquer.

Comme nous l'avons noté dans l'introduction, le processus d'exode se rapporte à l'emplacement. Deux grands facteurs influent sur l'emplacement des sièges sociaux. Le premier a trait à la nécessité d'avoir accès à des facteurs spécialisés, qui se retrouvent principalement dans les grandes villes. Le deuxième se rapporte au rayonnement de plus en plus grand des technologies de l'information et des communications. Ces nouvelles technologies peuvent avoir fait pencher la balance en faveur de la concentration de la fonction de siège social dans des bureaux centralisés, plutôt qu'en faveur d'une répartition géographique plus grande. Par ailleurs, si les économies associées à l'agglomération demeurent élevées, ces sièges sociaux pourraient être attirés par les centres de sièges sociaux plus importants et plus spécialisés, au Canada et à l'étranger. Par conséquent, si les technologies de l'information et des communications peuvent favoriser le déménagement des sièges sociaux du Canada, elles peuvent aussi mener à un exode à l'échelle infranationale.⁴⁸

Si les technologies de l'information et des communications facilitent la gestion des affaires et influencent ainsi la localisation des sièges sociaux, une autre tendance peut expliquer les déménagements. Dans une étude sur la relocalisation des sièges sociaux, Semple et ses collaborateurs soulignent l'importance des fusions et des acquisitions d'entreprises pour expliquer la diminution du nombre de sièges sociaux situés dans la ville de New-York entre

⁴⁸ John R. Baldwin, Desmond Beckstead et Mark Brown, « Exode, rationalisation ou concentration? Analyse des sièges sociaux du Canada, 1999 à 2002 », Document de recherche 11F0027MIF no. 019 (Ottawa : Série de documents de recherche sur l'analyse économique, Statistique Canada, 2003), 15.

1957 et 1980.⁴⁹ Le Québec et Montréal n'échappent pas aux tendances économiques globalisantes qui favorisent la fusion de plusieurs entreprises et l'acquisition de petites compagnies par de plus grosses.

Une deuxième explication : les facteurs politiques

Le projet souverainiste

Certains auteurs ne se contentent pas de facteurs économiques pour expliquer les départs de sièges sociaux et introduisent des facteurs politiques à leur analyse.

C'est le cas de Fernand Martin, de l'Institut de recherches C.D. Howe :

Aujourd'hui, les entreprises invoquent (en privé) deux motifs justifiant leurs départs réels ou effectifs. Le premier de ceux-ci et le plus important relève de la logique économique qui favorise Toronto. Les forces géographiques et technologiques provoquent un déplacement du centre des services nationaux les plus importants. La seconde raison réside dans les facteurs personnels colorés par l'instabilité politique, réelle ou imaginaire, l'incertitude quant à l'avenir de la langue anglaise au Québec, la difficulté de recruter des cadres et même de les garder à Montréal et, enfin, le fardeau fiscal plus élevé au Québec qu'en Ontario.⁵⁰

Une étude sur le climat des investissements au Québec, réalisée en 1979 par SECOR, une firme conseil en gestion, abonde dans le même sens. Elle fait état

⁴⁹ Keith R. Semple, Diane J.F. Martz et Milford B. Green, « Perspectives on Corporate Headquarters Relocation in the United States », *Urban Geography* 6 (1985), 370-91.

⁵⁰ Voir l'analyse que fait Martin, *Montréal : Les forces économiques en jeu*, 34.

de l'évaluation du climat socio-économique du Québec (enquête biannuelle menée par le Conseil du patronat du Québec auprès de ses membres corporatifs) qui démontre qu'entre 1977 et 1979, les gens d'affaires considéraient la situation mauvaise, tant au niveau des conditions économiques que du contexte social et politique. Un des éléments signalés dans l'enquête comme ayant pris une très grande importance aux yeux des milieux d'affaires au cours de ces années, est celui des politiques du gouvernement. L'impôt sur le revenu plus élevé au Québec qu'ailleurs au Canada dérange. Le problème de l'accessibilité à l'école anglaise pour les enfants des personnes s'établissant au Québec était souvent retenu. Finalement, l'objectif politique du gouvernement, au niveau de la question constitutionnelle, demeure présent à l'esprit des hommes d'affaires et constitue un élément important du contexte politique.⁵¹

De leur côté, d'autres auteurs avancent que les départs de sièges sociaux du Québec sont uniquement attribuables au projet souverainiste. C'est le cas de Fortin, qui note qu'à partir du milieu des années 1960, la performance du Québec au chapitre de l'emploi s'est détériorée comparativement à celle de l'Ontario. Il attribue une grande partie de ce déclin à l'essor du nationalisme québécois, à la révolution tranquille et au départ subséquent de l'élite du milieu des affaires anglophone de Montréal.⁵² Dans le même ordre d'idée, Côté

⁵¹ SECOR inc., *Le climat des investissements au Québec*, 1979, Montréal.

⁵² Pierre Fortin, « La question de l'emploi au Québec : la photo et le film », dans la Commission sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec [Commission Bélanger-Campeau], *Éléments*

anticipe les effets de la souveraineté du Québec sur les sièges sociaux établis dans la province :

The transition costs are likely to be much higher than assumed by the PQ, fuelled by individuals and corporations on both sides of the Québec-Canada divide as they adjust (often preemptively) to an uncertain future. The Québec economy would be subjected to severe real shocks. These economic torpedoes, short of sinking the economy, will cause severe damage and precipitate a recession. The Montreal economy would be hit by the departure and downsizing of head offices and the out-migration of anglophones who represent 30 per cent of the population.⁵³

Le projet souverainiste semble donc, pour certains, avoir joué un rôle important dans le phénomène des départs de sièges sociaux du Québec. Non seulement le projet cause-t-il à leurs yeux une incertitude politique à laquelle les gens d'affaires seraient sensibles, mais la réalisation de la souveraineté du Québec alourdirait la tendance. Ces facteurs, combinés au déclin économique de Montréal, ont pour conséquence l'érosion des sièges sociaux au Québec. Il ne faut cependant pas négliger l'effet de la politique linguistique instaurée par le Parti québécois en 1977.

La francisation obligatoire des entreprises

L'adoption de la Charte québécoise de la langue française, comme nous l'avons vu plus tôt, oblige les entreprises comptant cinquante employés ou plus à se

d'analyse constitutionnelle, juridique et démolinguistique pertinents à la révision du statut constitutionnel du Québec, Document de travail no. 2, (Québec, 1991), 167-242.

⁵³ Marcel Côté, « The Economics of Quebec Separation », *Canadian Business Economics* (automne) 1994, 40-41.

conformer à la francisation du milieu de travail. Malgré un statut spécial prévu dans la loi pour les sièges sociaux, cette réglementation engendre des coûts pour les entreprises.

Réalisée trois ans après l'adoption de la loi 101, une étude menée par l'Institut de recherches C.D. Howe évalue les coûts de la francisation des entreprises. Il apparaît que l'impact de la Charte sur l'économie de la province s'est surtout fait sentir par la perte d'emplois. Afin d'estimer l'impact de la politique linguistique en termes d'emplois réaffectés, l'Institut a mené, en 1977, une enquête auprès d'un échantillon de 41 entreprises sur l'ensemble des 331 entreprises ayant plus de 500 employés au Québec : en plus des coûts directs liés à la francisation, 6 300 emplois seraient soustraits du Québec en faveur du reste du Canada et ces pertes seraient concentrées dans les sièges sociaux, les établissements à haute technologie et les centres de recherche.

Les déplacements de postes de direction, de coordination ou de services centralisés hors du Québec reposent sur l'hypothèse que l'obligation de l'entreprise canadienne concernant l'usage du français se limite à ses activités québécoises. Dans cette perspective, il semble tout à fait normal de penser que le siège social de l'entreprise canadienne n'a pas à refléter la dualité linguistique canadienne ou à adopter l'emploi des langues officielles. Les sièges sociaux situés au Québec et soumis à la loi 101 seraient alors dans une situation défavorable par rapport aux sièges sociaux situés à l'extérieur du Québec.⁵⁴

⁵⁴ Yvan Allaire et Roger Miller, *L'entreprise canadienne et la loi sur la francisation du milieu de travail*, Montréal : Institut de recherches C.D. Howe, 1980, 61.

Suivant cette logique, les entreprises dont le marché ne se limite pas au Québec seront tentées de déménager leur siège social en dehors de la province, évitant ainsi de se conformer aux exigences de la loi 101. Leurs activités québécoises peuvent très bien être dirigées ailleurs qu'au Québec.

Dans une étude sur le déclin de Montréal, Polèse souligne que la hiérarchie des villes est habituellement très stable et que les forces économiques normales n'auraient pas prévu le déclin constaté de Montréal par rapport à Toronto. Selon lui, on doit plutôt attribuer le déclin progressif de la métropole à l'essor du nationalisme québécois, qui a débuté avec la révolution tranquille dans les années 1960. Il soutient que suite à ces événements interprétés en fonction de l'importance de la langue dans la détermination des coûts de recrutement et de communication, il était normal que le monde des affaires se déplace progressivement de Montréal vers Toronto. La ville de Montréal a donc perdu son avantage comparé de siège social du milieu des affaires canadien, au sein d'un continent principalement anglophone.⁵⁵

Ceci dit, nous pouvons affirmer qu'il existe bel et bien au Québec un phénomène d'érosion des sièges sociaux. Ces départs sont attribuables à trois principaux facteurs selon certains experts: le déclin économique de Montréal au profit de Toronto, le projet souverainiste et la francisation des entreprises.

⁵⁵ Mario, Polèse, « La thèse du déclin économique de Montréal, revue et corrigée », *L'Actualité économique* 66 (1990), 133-146.

Malgré l'absence de nuance, les cadres construits par les souverainistes et les fédéralistes sont tous deux plausibles. Les sources citées jusqu'à maintenant concernant cette problématique constituent des publications spécialisées, mais que ressort-il de la couverture médiatique de quotidiens ? La prochaine section de ce chapitre s'y intéresse.

La couverture médiatique des départs de sièges sociaux

Afin d'étudier la couverture médiatique des départs de sièges sociaux nous avons effectué une revue de presse. Elle s'étend de 1976 à 2003 et comprend un nombre imposant d'articles, soit 304 dont la répartition est la suivante :

Tableau V **Nombre d'articles par quotidien 1976-2003**

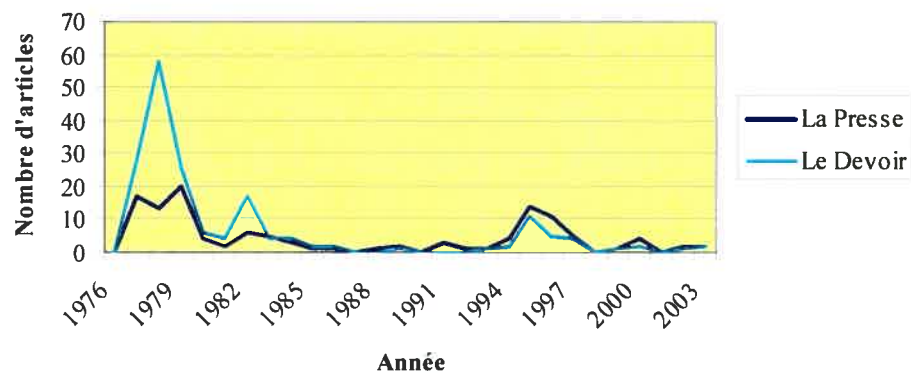
	Nombre d'articles	Pourcentage
La Presse	123	40,5
Le Devoir	181	59,5
Total	304	100,0

* Les pourcentages ayant été arrondis au dixième près, il se peut que l'addition des pourcentages ne donne pas 100,0%.

Ainsi, *Le Devoir* a produit la nette majorité des articles, avec près de 60 p. cent de ceux-ci. Cette avance démontre peut-être un intérêt plus marqué pour les départs de sièges sociaux, mais le nombre d'articles ne peut toutefois renseigner sur la qualité de la couverture médiatique. Ces chiffres démontrent que *La*

Presse a accordé en moyenne un peu plus de quatre articles par année à ce sujet durant cette période, et un peu plus de six par année pour *Le Devoir*. Ces résultats semblent faibles et laissent croire qu'il s'agit d'un enjeu relativement peu important. Le graphique 1 fait état de la couverture pour chaque année de la revue de presse, tous quotidiens confondus, et apporte un nouvel éclairage sur l'importance accordée aux départs de sièges sociaux.

Graphique 1 Couverture des départs de sièges sociaux entre 1976 et 2003



Cette courbe irrégulière illustre certaines périodes où les départs de sièges sociaux ont davantage retenu l'attention des journalistes. Ainsi, entre 1976 et 1981, un nombre marqué d'articles ont été publiés. Puis, jusqu'en 1993, ce sujet a été à peine couvert, pour connaître un second regain entre 1994 et 1998.

Le découpage politique de sous-périodes

Étant donné ces variations évidentes dans la couverture médiatique des départs de sièges sociaux du Québec et en raison de l'alternance des partis au pouvoir

Notons que la couverture des deux quotidiens n'est jamais équivalente, peu importe la sous-période. *Le Devoir* a dominé dans la première sous période avec 67,7 p. cent des articles, mais n'a pas maintenu cette cadence avec seulement 33,3 p. cent pour la seconde sous période et 39,1 p. cent lors de la dernière sous période. Voyons maintenant en détail chacune de ces sous-périodes.

Première sous-période : 1976-1985

La première sous-période s'est avérée faste en nombre d'articles couvrant les départs de sièges sociaux. Comme le démontre le tableau VII, les deux quotidiens y ont consacré un bon nombre d'articles.

Tableau VII **Couverture médiatique de la première sous-période (1976-1985)**

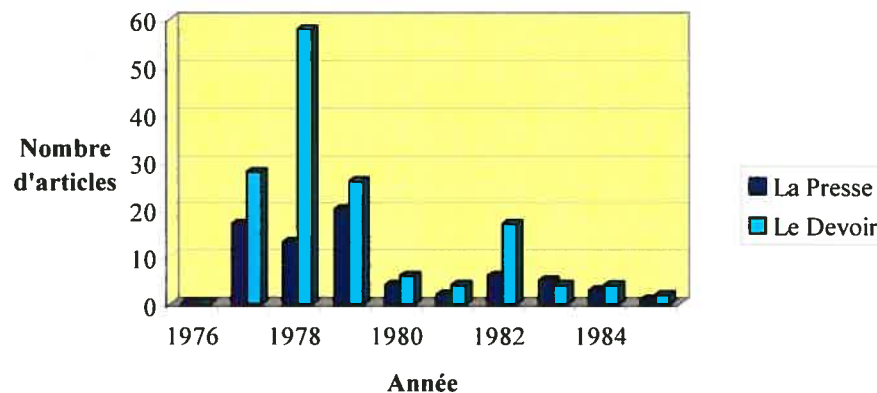
	Nombre d'articles	Pourcentage
La Presse	71	32,3
Le Devoir	149	67,7
Total	220	100,0

* Les pourcentages ayant été arrondis au dixième près, il se peut que l'addition des pourcentages ne donne pas 100,0%.

Cependant, *Le Devoir* a publié plus du double d'articles en comparaison avec *La Presse*, accordant une visibilité nettement plus grande à l'enjeu. Le traitement de la nouvelle davantage axé sur la politique et l'économie du *Devoir* peut expliquer cette différence. En effet, *La Presse* a un contenu plus varié,

faisant une grande place notamment à la section des sports, section absente dans l'autre quotidien. Le graphique 2 détaille la couverture accordée à l'enjeu année par année.

Graphique 2 Couverture des départs de sièges sociaux pour la première sous-période (1976-1985)



En plus d'illustrer clairement la prédominance de la problématique au *Devoir*, cet histogramme montre que l'année 1978 a connu le plus grand nombre d'articles dans ce quotidien. Pour sa part, la couverture de *La Presse* est restée relativement stable entre 1977 et 1979, puis a affiché une baisse pour le reste de la période. Qu'est-ce qui explique ces fluctuations au cours des neuf années de la première sous-période?

La sous-période de 1976 à 1985 est caractérisée par de nombreux événements politiques qui ont marqué la société québécoise. Elle s'amorce avec le premier mandat du Parti québécois, élu en 1976. Les vues nationalistes et surtout le

projet de souveraineté de ce parti politique formant le gouvernement ont engendré une instabilité dans les milieux d'affaires. De plus, l'adoption en 1977 de la Charte de la langue française, mieux connue sous le nom de Loi 101, constitue un autre événement politique majeur. « Plus qu'une simple loi, elle apparaît comme un véritable projet de société, un acte d'affirmation linguistique et identitaire sans précédent dans l'histoire du Québec. »⁵⁶ Du point de vue de certains sièges sociaux, cette loi dérange puisqu'elle impose notamment aux entreprises de cinquante employés et plus l'obligation de suivre un programme afin d'obtenir un certificat de francisation et elle restreint l'accès à l'école anglaise.⁵⁷ En 1978, l'annonce du départ du siège social de la Sun Life a l'effet d'une bombe, surtout que la compagnie justifie cette décision par la politique linguistique trop restrictive du gouvernement en place. Cet événement explique clairement le nombre élevé d'articles pour cette année. Finalement, le référendum sur la souveraineté du Québec tenu en 1980 constitue le dernier facteur politique pouvant expliquer l'attention accordée aux départs de sièges sociaux pendant cette sous-période.

⁵⁶ Gabi Drouin. *L'an 1 de la « Loi 101 »* (Montréal : Les Archives de Radio-Canada, 26 août 1977). Reportage disponible sur le site web de Radio-Canada : http://archives.radio-canada.ca/IDC-0-17-2292-7525-10/index_souvenirs/politique_economie_charte_langue_francaise

⁵⁷ Office québécois de la langue française. « Repère et jalons historiques », (Gouvernement du Québec, 2004). En ligne. <http://www.oqlf.gouv.qc.ca/charte/reperes/reperes.html> (page consultée le 20 juillet 2006).

Deuxième sous-période : 1985-1994

Contrairement à la première sous-période, la seconde qui s'étend sur neuf ans, se caractérise par son faible nombre d'articles au sujet de sièges sociaux quittant le Québec. De plus, la tendance est ici inversée puisque *La Presse* y a publié deux fois plus d'articles à ce sujet que *Le Devoir*, comme l'illustre le tableau VIII.

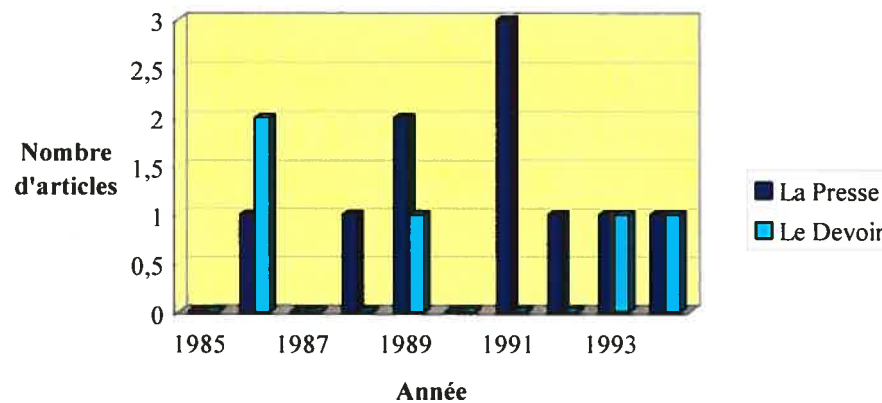
Tableau VIII **Couverture médiatique de la deuxième sous-période (1985-1994)**

	Nombre d'articles	Pourcentage
La Presse	10	66,7
Le Devoir	5	33,3
Total	15	100,0

* Les pourcentages ayant été arrondis au dixième près, il se peut que l'addition des pourcentages ne donne pas 100,0%.

Même *La Presse* qui compte plus d'articles a une moyenne d'à peine un peu plus d'un article par année. Le graphique 3 fait état des variations dans la couverture au cours de cette sous-période.

Graphique 3 Couverture des départs de sièges sociaux pour la deuxième sous-période (1985-1994)



Notons que pour la moitié de la sous-période, les deux quotidiens ont couvert l'enjeu de façon différente. En effet, *La Presse* et *Le Devoir* affichent le même nombre d'articles pour cinq années seulement, soit 1985, 1987 et 1990 où aucun article ne couvre ce sujet, et 1993 et 1994 où ils ont fait paraître un article chacun. Pour six ans, *Le Devoir* n'a pas jugé bon de traiter de départs de sièges sociaux, alors que *La Presse* est restée silencieuse trois ans seulement.

L'ensemble de la seconde sous-période couvre deux mandats du Parti libéral du Québec, débutant par sa victoire en décembre 1985, continuant avec sa réélection en septembre 1989 et se terminant par sa défaite en septembre 1994 contre le Parti québécois. Cette sous-période de neuf ans a été jalonnée par différents événements politiques et comme nous l'avons fait pour la première sous-période, nous passerons en revue les faits marquants.

Comme nous l'avons souligné, les neuf années de la seconde sous-période correspondent aux deux mandats du Parti libéral du Québec. Ainsi, l'absence du Parti québécois au pouvoir a peut-être constitué une « accalmie » quant à l'incertitude politique qui planait depuis plusieurs années sur le Québec. Un climat plus stable favorise l'économie. Ce calme a pourtant été de courte durée. Les négociations de Charlottetown ainsi que le référendum tenu en 1992, portant sur plusieurs aspects du fédéralisme canadien, ont soulevé des passions et ravivé la flamme nationaliste québécoise. Cette incertitude entre 1991 et 1994, soit tout juste avant le référendum pancanadien et jusqu'à la fin du mandat libéral au Québec, se reflète dans la couverture médiatique, comme le démontre l'augmentation d'articles pour ces années.

Troisième sous-période : 1994-2003

La dernière sous-période correspond aux deux derniers mandats du Parti québécois, débutant en septembre 1994 et se terminant en avril 2003. Tout comme la sous-période précédente, la troisième sous-période est dominée par *La Presse*, qui a publié cinq fois plus d'articles sur le sujet des départs de sièges sociaux que *Le Devoir*, comme l'illustre le tableau IX.

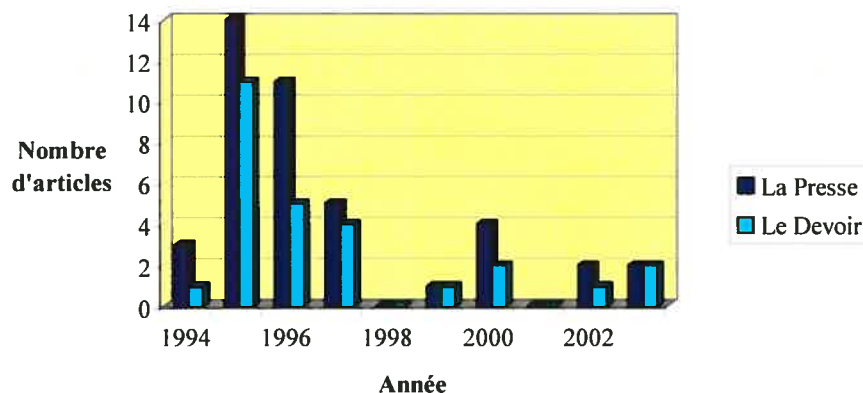
Tableau IX **Couverture médiatique de la troisième sous-période (1994-2003)**

	Nombre d'articles	Pourcentage
La Presse	42	60,9
Le Devoir	27	39,1
Total	69	100,0

* Les pourcentages ayant été arrondis au dixième près, il se peut que l'addition des pourcentages ne donne pas 100,0%.

Sans revenir aux valeurs élevées de la première sous-période, le nombre d'articles de la troisième sous-période est nettement supérieur à celui de la seconde. En effet, pendant les neuf ans de la troisième sous-période, *La Presse* a publié quatre fois plus de papiers qu'entre 1985 et 1994; et *Le Devoir*, cinq fois plus. Ces chiffres suggèrent une recrudescence de l'intérêt porté aux sièges sociaux. Voyons plus en détails comment se présente la troisième sous-période.

Graphique 4 **Couverture des départs de sièges sociaux pour la troisième sous-période (1994-2003)**



Le graphique 4 démontre une couverture médiatique nettement supérieure en 1995, une diminution constante jusqu'en 1997 et des variations pour le reste de la sous-période, et ce pour les deux quotidiens.

Cette sous-période est marquée par des événements politiques importants. L'après-Charlottetown a continué à se faire sentir au Québec par de nombreux débats sur l'avenir constitutionnel du Québec et surtout avec le retour du Parti québécois au pouvoir lors des élections provinciales de septembre 1994. La promesse d'un référendum sur la souveraineté du Québec a contribué aux spéculations et à l'incertitude politique qui planait depuis quelques années déjà. La pointe observée en 1995 dans la couverture médiatique correspond à l'année où le référendum a été tenu. Le camp du NON semblait en nette avance au début de la campagne référendaire à l'automne 1995, mais le camp du OUI a fait des gains notables à la fin de la campagne, ramenant les deux options au coude à coude au moment crucial le 30 octobre. L'issue du vote demeura incertaine jusqu'au dépouillement, et les résultats furent extrêmement serrés : 50,6 p. cent pour le NON contre 49,4 p. cent pour le OUI. Ces résultats démontraient plus que jamais que le Québec était divisé. Malgré la victoire du NON, une grande partie de la population avait donné son accord à la souveraineté et ce référendum ne réglait pas clairement la question. Ce qui explique peut-être la couverture médiatique accordée aux départs de sièges sociaux même après 1995 : l'incertitude politique demeurait.

Nous avons donc observé d'importantes variations dans la couverture médiatique des départs de sièges sociaux entre 1976 et 2003. Minimale au milieu des années 1970, elle fit un bond important à partir de 1977 pour connaître son apogée l'année suivante. Puis elle redescendit tout aussi abruptement jusqu'en 1980, connut une nouvelle augmentation, plus modeste cette fois, en 1982 et demeura faible pendant plus de dix ans. Un regain se fit sentir en 1995, mais le nombre d'articles publiés au sujet des départs de sièges sociaux diminua et resta relativement stable jusqu'en 2003.

Orientation des titres

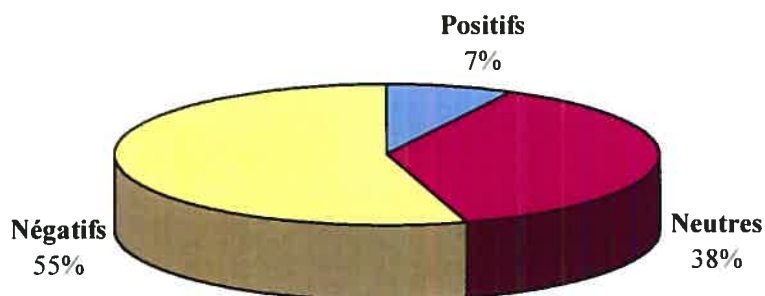
Puisque le départ d'un siège social est en soi un événement négatif, le ton de la couverture médiatique des départs de sièges sociaux du Québec le sera aussi. Le ton de la couverture permet de mieux éclairer le jeu des acteurs concernant cette problématique : les acteurs fédéralistes ont tout à gagner en adoptant une interprétation politique, alors que les acteurs souverainistes ne peuvent que limiter les dégâts avec une interprétation économique.

L'orientation des titres d'articles est un indicateur utile pour vérifier le ton de la couverture puisqu'il constitue le premier contact entre le lecteur et l'article. Notons cependant que les titres sont choisis par le chef de pupitre qui applique la politique éditoriale du quotidien et qu'ils ne reflètent pas nécessairement le contenu des textes. Ceci dit, la comparaison du titre et du ton pour un

échantillon d'articles montre que la correspondance entre ces deux indicateurs est élevée.

Un titre pourra être positif, neutre ou négatif. Bien qu'il apparaisse difficile qu'un titre puisse être positif à propos des départs de sièges sociaux, la couverture des mesures prises par les gouvernements ou différents organismes pour empêcher un départ ou contrer l'érosion est considérée comme positive. C'est le cas, par exemple, de l'article du 21 juin 1979 au *Devoir* intitulé « Sièges sociaux ; Québec accorde \$250,000 à la CUM ». Le titre d'un article paru dans le même quotidien le 28 octobre 1995 est un bon exemple d'un titre qualifié de neutre : « Entre l'apocalypse et le rose bonbon ». Finalement, le titre d'un article publié à *La Presse* le 28 avril 1977 illustre bien ce qu'est un titre négatif : « L'exode s'accroît ».

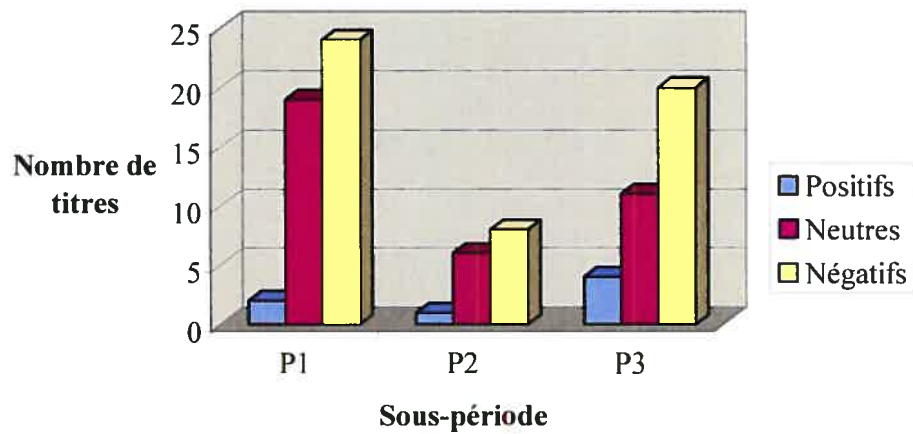
Le graphique 5 illustre les proportions obtenues pour chaque orientation de titres, sous-périodes et quotidiens confondus. Les titres négatifs dominent largement avec plus de la moitié des articles. Les titres neutres sont tout de même plus nombreux que les titres positifs qui terminent bons troisièmes.

Graphique 5 Orientation des titres

Ces résultats confirment que les départs de sièges sociaux constituent un thème de couverture médiatique négatif. Bien qu'il existe bon nombre de titres neutres et positifs, les titres négatifs représentent la majorité de la couverture médiatique. Ceci dit, il pourrait être intéressant de comparer les résultats des sous-périodes.

Le graphique 6 démontre que les proportions obtenues pour les titres négatifs demeurent semblables pour les trois sous-périodes, soit entre 53,3 et 57,1 p. cent. Ainsi, peu importe le parti au pouvoir, la portion des titres négatifs est sensiblement la même.

Graphique 6 Orientation des titres, sous-périodes comparées



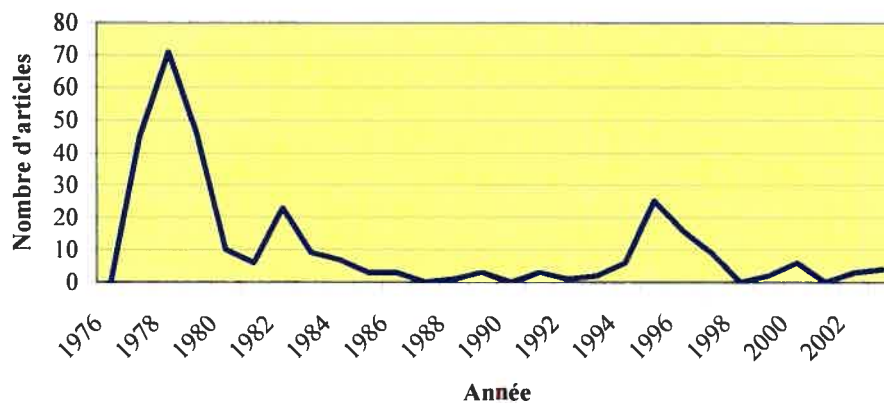
Vérification de la première hypothèse (H1)

Plusieurs facteurs ont pu influencer la couverture médiatique des départs de sièges sociaux. Cependant, notre première hypothèse, posée au chapitre précédent, suppose que les facteurs politiques sont déterminants :

H1 : La couverture médiatique des départs des sièges sociaux est plus grande lorsque les interprétations politique et économique de ce phénomène sont plus facilement accessibles pour les acteurs.

Le graphique 7 illustre les variations dans la couverture médiatique des départs de sièges sociaux du Québec entre 1976 et 2003, tous quotidiens confondus.

**Graphique 7 Couverture des départs de sièges sociaux,
tous quotidiens confondus**



Prenant en considération ce graphique et les raisons évoquées plus tôt pour chaque sous-période, notre première hypothèse (H1) est confirmée. Les années où ce sujet a connu la plus grande visibilité dans les quotidiens correspondent toutes à des événements politiques marquants: 1977, 1978 et l'adoption de la Loi 101 ; 1979, 1980 et le premier référendum sur la souveraineté du Québec ; 1995, 1996 et le deuxième référendum. Seule 1982 est associée à un événement économique, mais de taille : la récession qui a débuté en 1981. De plus, le Parti québécois était au pouvoir lors de toutes ces années. L'interprétation économique des départs de sièges sociaux est toujours disponible, peu importe l'année ou la période. Quant à elle, l'interprétation politique est plus immédiate lorsque le Parti québécois est au pouvoir et est associée à des événements politiques marquants. Dans ces cas, les deux interprétations sont disponibles et la couverture médiatique ne peut que s'en trouver augmentée.

Idéalement, afin d'isoler la variable du contexte politique, il aurait été utile de pouvoir compter sur l'ampleur objective des départs de sièges sociaux du Québec. Mais il n'existe pas de données complètes à ce sujet. Cependant, lorsque nous avons des données, il n'y a pas de lien entre l'ampleur objective des départs et l'ampleur de la couverture médiatique de ceux-ci. Les années 1994, 1995 et 1996 illustrent bien cette situation : la couverture médiatique y a connu un regain, pourtant les chiffres d'Esmail démontrent qu'entre 1990 et 2000 les mouvements ont été peu importants. Ceci permet de conclure que le référendum de 1995 a rendu le cadre politique disponible, faisant ainsi augmenter la couverture médiatique des départs de sièges sociaux.

Si ces résultats s'appliquent à tous les articles analysés, les conclusions sont semblables lorsque seuls les textes de première page sont pris en considérations. Ces derniers ont une plus grande valeur que ceux des pages intérieures et leur impact est plus important. C'est pourquoi nous les traitons ici seuls. Le tableau X illustre les résultats.

Tableau X **Nombre de textes à la une**

	Nombre de textes	Pourcentage
Sous-période 1 (1976-1985)	7	50,0
Sous-période 2 (1985-1994)	4	28,6
Sous-période 3 (1994-2003)	3	21,4
Total	14	100,0

* Les pourcentages ayant été arrondis au dixième près, il se peut que l'addition des pourcentages ne donne pas 100,0%.

Tout d'abord, nous observons que le sujet des départs de sièges sociaux est rarement traité en première page. Il se retrouve généralement aux pages suivantes ou dans la section économique du quotidien. D'autre part, on compte un plus grand nombre de textes à la une au cours de la première sous-période, soit pendant les deux premiers mandats du Parti québécois. Ce sujet à la une diminue pour la seconde sous-période, soit au cours des deux mandats du Parti libéral du Québec. Ces résultats concordent avec ceux obtenus sans distinction de l'emplacement des articles. Selon notre première hypothèse (H1), le nombre de textes en première page aurait dû augmenter de nouveau au cours de la troisième sous-période correspondant aux deux derniers mandats du Parti québécois. Pourtant, les résultats observés ne suivent pas cette supposition. Les données colligées plus tôt concernant les départs de sièges sociaux démontraient une diminution de ceux-ci entre 1990 et 2005. Même si notre première hypothèse (H1) prévoit que la couverture médiatique des départs de sièges sociaux sera plus grande lorsque les interprétations politique et économique sont disponibles, notamment quand le Parti québécois est au pouvoir, les résultats obtenus pour les articles de première page durant la troisième sous-période sont peut-être influencés par la diminution réelle de départs au cours de ces années.

Ceci étant dit, nous vérifierons, au prochain chapitre, nos trois dernières hypothèses portant davantage sur le cadrage des départs de sièges sociaux du Québec.

CHAPITRE 4

Analyse du cadrage des départs de sièges sociaux du Québec

Le chapitre précédent a démontré que la couverture médiatique en général des départs de sièges sociaux du Québec n'a pas été constante à travers le temps. Le début des années 1980 ainsi que le milieu des années 1990 ont connu une augmentation significative de l'attention portée à ce sujet, laissant supposer une recrudescence des départs pour cette période. Une alternance des partis politiques formant le gouvernement nous a amené à former trois sous-périodes. La première sous-période (1976-1985), couvrant les deux premiers mandats du Parti québécois, est caractérisée par la plus importante couverture de tout le corpus. La seconde sous-période (1985-1994) correspond aux deux mandats du Parti libéral du Québec et laisse croire à une accalmie des départs de sièges sociaux étant donné la faible quantité d'articles à ce sujet. La dernière sous-période (1994-2003) porte sur des deux derniers mandats du Parti québécois et est caractérisée par une certaine reprise dans l'intérêt accordé aux départs de sièges sociaux du Québec.

Trois principaux facteurs d'explication quant à cette érosion des sièges sociaux québécois ressortent des études consultées : le déclin économique de Montréal au profit de Toronto, le projet souverainiste et la politique linguistique québécoise. Mais si les variations dans la couverture médiatique peuvent être

expliquées par des départs effectifs de sièges sociaux, il a été démontré au chapitre précédent qu'il y avait une nette relation entre les pointes dans la couverture et les événements politiques qui ont profondément marqué le Québec. Les résultats pour les sous-périodes ont aussi démontré que la couverture médiatique de cette problématique était plus forte lorsque le Parti québécois était au pouvoir, laissant penser que l'interprétation politique s'ajoute, lors de ces périodes, à l'interprétation économique, augmentant ainsi les possibilités d'explications et par le fait même la couverture.

De plus, l'analyse de l'orientation des titres d'articles traitant des départs de sièges sociaux du Québec a démontré qu'il s'agissait d'un thème de couverture médiatique négatif. Bien que plusieurs titres étaient positifs ou neutres, plus de la moitié des articles affichaient un titre négatif.

De ce fait, notre première hypothèse a été confirmée au chapitre précédent. Les trois dernières, davantage axées sur le cadrage de la problématique des sièges sociaux, seront maintenant vérifiées.

Vérification de la deuxième hypothèse (H2)

La deuxième hypothèse s'intéresse aux acteurs impliqués dans la problématique des départs de sièges sociaux du Québec et à l'interprétation qu'ils en font :

H2 : Plus un acteur est associé à une mouvance, plus son interprétation des départs de sièges sociaux du Québec s’aligne sur l’interprétation de cette mouvance.

Le diagramme suivant illustre cette idée :



Afin de vérifier cette hypothèse, deux indicateurs de l’analyse de contenu seront utiles : les groupes représentés et les cadres dominants. Rappelons que les groupes retenus pour cet indicateur sont les suivants : gouvernement, opposition officielle, experts, gens d’affaires, syndicats et travailleurs, groupes d’intérêt, camp du OUI et du NON et citoyens. Ils seront traités individuellement et croisés à l’indicateur cadre dominant.

Par souci de clarté, voici quelques extraits d’articles illustrant les différents cadres possibles. Rappelons qu’un cadre mixte correspond à la présence de plus d’une interprétation dans un même article.

Cadre politique :

Non seulement Montréal n'a pas vraiment de place dans le projet de société souverainiste, mais c'est Montréal qui supporterait les principaux coûts de la souveraineté, en raison de concentration des anglophones, du départ des sièges sociaux et de la mobilité des industries de pointe.⁵⁸

BCE et ses filiales déménageraient leur siège social de Montréal hors du Québec si la province décidait de se séparer du Canada, a déclaré hier le président et chef de direction de BCE, L.R. Wilson, aux actionnaires de la compagnie qui étaient réunis en assemblée annuelle.⁵⁹

Cadre économique :

Il faudrait lire un peu sur les mouvements du grand capital vers les pays asiatiques pour saisir que si les options souverainistes étaient mises de côté cela ne changerait rien à rien pour le Québec [...].⁶⁰

La valse des transferts des sièges sociaux et autres entreprises de Montréal à Toronto, en piste depuis quelques décennies est, dans la presque totalité des cas, générée par des décisions d'intérêt économique. [...] Personne ne connaît le moindre conseil d'administration d'entreprise prêt à sacrifier plusieurs dizaines ou centaines de millions de dollars parce qu'il dédaigne la langue française ou ceux et celles qui la parlent et veulent se bâtir un pays. La quête de la souveraineté du Québec joue donc très peu dans ces décisions « d'affaires ».⁶¹

⁵⁸ Alain Dubuc, « Le courage d'un NON, pour en finir », *La Presse* (Montréal), 27 octobre 1995, B2.

⁵⁹ *Presse canadienne*, « BCE menace de retirer son siège social du Québec », *La Presse* (Montréal), 8 mai 1996, D8.

⁶⁰ Rose-Marie Arbour, « Questions à Norman Webster: Frontières et barrières », *Le Devoir* (Montréal), 3 février 1995, A11.

⁶¹ Denis Gaumont, « La valse à un seul temps du nationalisme », *Le Devoir* (Montréal), 20 mars 1997, A7.

Politique Autre :

Au départ, deux cadres se sont démarqués dans la littérature concernant les départs de sièges sociaux. Mais en cours de route de l'analyse de contenu, un troisième cadre est apparu : une interprétation politique autre que celle évoquée généralement par les acteurs fédéralistes. Il peut s'agir de politiques adoptées par le gouvernement fédéral ou par le gouvernement provincial antérieur par exemple. Ce cadre a cependant été peu évoqué, ni exploité par une mouvance ou une autre. Voici une illustration du cadre politique autre :

La décision du juge Pierre Viau de bloquer le transfert des vols internationaux de Mirabel à Dorval crée une incertitude « catastrophique pour Montréal », estime le ministre d'État à la Métropole, Serge Ménard. [...] Les propos du ministre Ménard ont trouvé un écho à la Communauté urbaine de Montréal, qui a également invité le gouvernement fédéral à intervenir. Le jugement Viau est « lourd de conséquences » pour Montréal, déplore la CUM, qui rappelle le départ de nombreux sièges sociaux de transporteurs aériens vers Toronto.⁶²

Ceci étant dit, nous pouvons passer à la vérification de la deuxième hypothèse selon laquelle plus un acteur est associé à une mouvance, plus son interprétation des départs de sièges sociaux du Québec s'aligne sur l'interprétation de cette mouvance.

Les groupes du gouvernement formé par le Parti libéral du Québec (au cours de la seconde sous période), de l'opposition officielle formée par ce même parti

⁶² Katia Gagnon, « Le gel du transfert des vols crée une incertitude « catastrophique », *La Presse* (Montréal), 15 février 1997, A4.

(sous-période 1 et 3) ainsi que le camp de NON forment le camp fédéraliste. Le camp souverainiste est constitué des groupes du gouvernement formé par le Parti québécois (sous-période 1 et 3), de l'opposition officielle (sous-période 2) et du camp du OUI. Pour chaque article où les groupes retenus obtiennent une visibilité, le cadre est déterminé selon leurs propos. Le tableau XI illustre la combinaison des deux indicateurs et fait état des pourcentages obtenus par chaque cadre selon le camp.

Tableau XI Pourcentage des cadres soutenus par les deux camps

	Politique	Écono.	Pol. Autre	Mixte	Total
Camp féd.	60,0	20,0	0,0	20,0	100,0
Camp souv	18,2	63,6	9,1	9,1	100,0

* Les pourcentages ayant été arrondis au dixième près, il se peut que les totaux n'arrivent pas à 100,0%.

Ainsi, entre 1976 et 2003, 60,0 p. cent des articles illustrant les propos du camp fédéraliste sont dominés par le cadre politique. Pour le camp souverainiste, 63,6 p. cent des textes où il a obtenu visibilité sont dominés par le cadre économique. Comme le suppose notre troisième hypothèse, ces résultats démontrent que le Parti libéral du Québec et le camp du NON sont intimement liés à la mouvance fédéraliste et leur interprétation s'aligne à l'interprétation de celle-ci. On obtient le même constat pour le Parti québécois et le camp du OUI, dont l'interprétation s'aligne à celle de la mouvance souverainiste.

Pour ce qui est des experts, nous avons effectué quelques regroupements. Le Conseil du Patronat du Québec (CPQ), la firme Drouin, Paquin et Associés (liée au CPQ), l'Institut de recherches C.D. Howe, l'Institut Fraser, Dun & Bradstreet Canada (engagé par le Comité québécois pour le Canada) et le groupe SECOR sont des groupes d'experts associés à la mouvance fédéraliste et qui ont donné leur opinion sur les départs de sièges sociaux dans les articles recensés. Les autres experts dont leurs propos sur cette problématique ont été recensés apparaissent neutres, étant professeurs, économistes, commissaire aux sièges sociaux de la Communauté urbaine de Montréal, politologues, des banques ou employé de Statistique Canada. Aucun expert lié à la mouvance souverainiste n'a été recensé. Le tableau XII fait état des résultats obtenus en croisant les experts selon la mouvance à laquelle ils sont associés et le cadre dominant l'article où leurs propos sont rapportés.

Tableau XII Cadres dominants selon la mouvance des experts

	Pol.	Écono.	Pol. autre	Mixte	Total
Experts fédéralistes	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0
Experts neutres	50,0	37,5	0,0	12,5	100,0

* Les pourcentages ayant été arrondis au dixième près, il se peut que les totaux n'arrivent pas à 100,0%.

Comme prévu par notre hypothèse, l'interprétation des experts associés à la mouvance fédéraliste s'aligne à celle de cette mouvance. Cependant,

l'interprétation des experts neutres est majoritairement politique, alors que selon notre hypothèse, elle aurait dû être mixte, c'est-à-dire caractérisée à la fois par des éléments politiques et économiques.

Du côté des gens d'affaires, le croisement avec le cadre dominant dans les articles où ils ont obtenus visibilité est illustré par le tableau XIII.

Tableau XIII **Cadres dominants chez les gens d'affaires**

	Pol.	Écono.	Pol. autre	Mixte	Total
Gens d'affaires	33,3	43,8	4,2	18,8	100,0

* Les pourcentages ayant été arrondis au dixième près, il se peut que les totaux n'arrivent pas à 100,0%.

D'après le diagramme illustrant notre hypothèse, les gens d'affaires se situent entre l'extrémité du camp fédéraliste et le centre du continuum. Leur interprétation des départs de sièges sociaux devrait donc s'approcher de celle de la mouvance fédéraliste. Pourtant, la majorité des textes rapportant leurs propos sont dominés par l'interprétation économique, associée à la mouvance souverainiste. Notons cependant que le cas de la Sun Life qui, en 1978, a clairement affirmé qu'elle déménageait son siège social hors du Québec pour des raisons politiques et qui a par la suite perdu une part importante du marché québécois, a profondément choqué le Québec et marqué le monde des affaires. La plupart des gens d'affaires insistent, dans les articles recensés, sur les raisons

économiques qui motivent le départ du siège social de leur compagnie, se défendant bien de quitter le Québec pour des raisons politiques. Cette tendance observée peut expliquer les résultats obtenus.

La position du groupe des syndicats et travailleurs n'a été retrouvée que dans un article de l'échantillon. Selon le diagramme soutenant notre hypothèse, ce groupe se situe historiquement entre le centre et l'extrémité du camp souverainiste. Son interprétation devrait donc se rapprocher de celle de la mouvance souverainiste.

Cependant, il s'agit des propos d'un groupe de travailleurs anglophones et leur interprétation de la problématique des sièges sociaux est politique, donc près de la mouvance fédéraliste. Mais ce groupe de travailleurs anglophones ne représente pas la majorité des syndicats et travailleurs du Québec, et de ce fait, le résultat obtenu n'est pas concluant. Notons d'ailleurs que la Confédération des syndicats nationaux (CSN), important regroupement syndical au Québec, avait pris position en faveur de l'indépendance du Québec dans un mémoire soumis à la Commission sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec en 1990.

Les propos d'un seul groupe d'intérêt ont été rapportés dans notre revue de presse et il s'agit du Comité québécois pour le Canada, intimement lié au camp fédéraliste. Comme le prédit notre hypothèse, l'interprétation de ce groupe

d'intérêt correspond à celle du camp auquel il est associé, puisqu'il adopte le cadre politique.

Finalement, les citoyens ont une position qui leur est personnelle quant à la problématique des départs de sièges sociaux et ne représentent qu'eux-mêmes. Leur adhésion à une mouvance ou une autre est propre à chacun et ils doivent être traités individuellement. C'est pourquoi ce groupe n'est pas utile à la vérification de notre hypothèse. Il peut tout de même être intéressant de voir leurs positions et le tableau XIV illustre les données recueillies pour ce groupe.

Tableau XIV Proportions des différents cadres chez les citoyens

Politique	66,7
Économique	0,0
Politique Autre	16,7
Mixte	16,7
Total	100,0

* Les pourcentages ayant été arrondis au dixième près, il se peut que les totaux n'arrivent pas à 100,0%.

On peut donc conclure que notre deuxième hypothèse est en partie confirmée, puisque les groupes associés au camps fédéraliste (PLQ, camp du NON et groupes d'intérêt fédéralistes) et souverainistes (PQ et camp du OUI), ainsi que les experts à tendances fédéralistes ont suivi la prédiction de l'hypothèse. Les experts neutres auraient dû, toujours selon notre hypothèse, adopter une interprétation mixte alors qu'ils ont préféré l'interprétation fédéraliste. Les gens

d'affaires auraient dû tendre vers l'interprétation du camp fédéraliste, auquel ils sont en général associés, mais ils ont adopté l'interprétation économique. Dans ce cas, nous avons noté qu'il s'agissait souvent d'une réaction défensive, ne voulant pas se faire accuser de quitter le Québec pour des raisons politiques comme l'avait ouvertement fait la Sun Life. Finalement, le seul groupe de travailleurs présent dans notre échantillon ne représente pas l'ensemble des syndicats et travailleurs du Québec, rendant ses résultats non concluants.

Vérification de la troisième hypothèse (H3)

La troisième hypothèse que nous avons posée s'intéresse à la couverture respective des deux quotidiens concernant les départs de sièges sociaux du Québec.

H3 : La couverture de *La Presse*, quotidien fédéraliste, est dominée par le cadre politique, alors que la couverture du *Devoir*, quotidien souverainiste, est dominée par le cadre économique.

Pour tester cette hypothèse, seul l'indicateur cadre dominant sera utile, mais nous allons comparer les résultats obtenus pour chaque sous-période afin de voir s'ils ont évolué dans le temps. Mais tout d'abord, voyons ce qu'il en est pour la période générale de 1976 à 2003. Le tableau XV donne les pourcentages obtenus pour chaque cadre aux deux quotidiens.

Tableau XV Pourcentage des cadres pour chaque quotidien entre 1976 et 2003

	Pol.	Écono.	Pol. autre	Mixte	Total
La Presse	55,0	26,0	2,0	17,0	100,0
Le Devoir	37,0	43,0	8,0	12,0	100,0

* Les pourcentages ayant été arrondis au dixième près, il se peut que les totaux n'arrivent pas à 100,0%.

Ces résultats confirment notre hypothèse, selon laquelle le cadre politique a dominé la couverture de *La Presse* et le cadre économique celle du *Devoir*. Mais est-ce une tendance générale ? Le tableau XVI nous informe sur les résultats obtenus pour chaque sous-période.

Tableau XVI Pourcentage des cadres pour chaque quotidien

		Pol.	Écono.	Pol. autre	Mixte	Total
Sous-période 1 Gouv. PQ	La Presse	40,0	33,0	0,0	27,0	100,0
	Le Devoir	30,0	54,0	3,0	13,0	100,0
Sous-période 2 Gouv. PLQ	La Presse	60,0	20,0	0,0	20,0	100,0
	Le Devoir	20,0	40,0	0,0	40,0	100,0
Sous-période 3 Gouv. PQ	La Presse	61,0	24,0	5,0	10,0	100,0
	Le Devoir	58,0	21,0	21,0	0,0	100,0

* Les pourcentages ayant été arrondis au dixième près, il se peut que les totaux n'arrivent pas à 100,0%.

Les données pour les deux premières sous-périodes vont dans le sens de notre hypothèse, mais ce sont les résultats obtenus au *Devoir* pour la troisième sous-période qui changent la donne. Alors que la couverture de ce quotidien a été

dominée par le cadre économique pour les deux premières sous-périodes, elle fait volte face entre 1994 et 2003 et est dominée par le cadre politique.

Vérification de la quatrième hypothèse (H4)

Notre dernière hypothèse s'intéresse à l'aspect compétitif du cadrage. Pour un même problème les acteurs le cadrent différemment, cherchant à le présenter d'une manière qui les avantage. Le but politique du cadrage engendre entre les acteurs une compétition, un concours. Cette hypothèse cherche à savoir quel acteur gagne le concours du cadrage des départs de sièges sociaux du Québec. Le modèle d'activation en cascade de Entman, vu au chapitre portant sur le cadre théorique, prévoit que le gouvernement, plus que tout autre groupe, détient davantage de ressources pour favoriser son cadre d'interprétation. Par conséquent, le parti ayant le plus longtemps formé le gouvernement entre 1976 et 2003 devrait gagner le concours de cadrage.

H4 : Le cadre politique étant associé au Parti libéral du Québec et le cadre économique au Parti québécois, le cadre dominant dans le temps correspond à celui élaboré par le parti politique qui a été le plus longtemps au pouvoir entre 1976 et 2003.

Le tableau XVII renseigne sur le nombre de jours passés au pouvoir pour les deux partis politique. Ces chiffres correspondent aux quatre mandats du Parti québécois et aux deux mandats du Parti libéral du Québec entre 1976 et 2003.

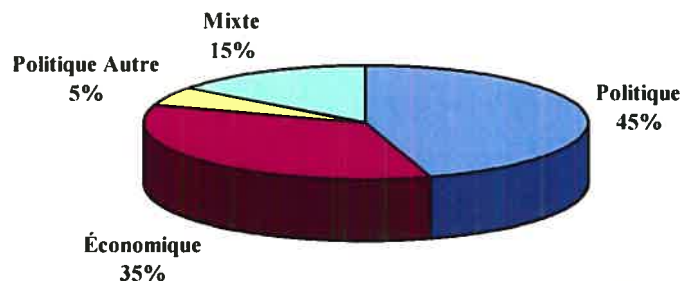
Tableau XVII Jours au pouvoir des partis entre 1976 et 2003

	Nombre de jours	Pourcentage
PLQ	3176	33,0
PQ	6438	67,0
Total	9614	100,0

* Les pourcentages ayant été arrondis au dixième près, il se peut que les totaux n'arrivent pas à 100,0%.

Maintenant, afin de vérifier notre quatrième hypothèse, nous devons déterminer le cadre qui a dominé la couverture médiatique des départs de sièges sociaux pour la même période. Le graphique 8 démontre clairement que le cadre politique a été dominant à travers le temps.

Graphique 8 Cadres dominants entre 1976 et 2003



Le cadre politique a dominé 45,0 p. cent des articles de l'échantillon total pour la période 1976-2003, alors que le cadre économique se contente de 35,0 p. cent des textes. Ces résultats infirment notre hypothèse, selon laquelle le cadre économique aurait dû dominer la majorité des articles puisqu'il est associé au Parti québécois et que c'est ce dernier qui a passé le plus de temps au pouvoir entre 1976 et 2003. Quelles sont les implications de cette conclusion ?

On peut supposer qu'il soit normal que le Parti québécois n'ait pas gagné le concours de cadrage puisque le gouvernement fédéral est toujours un acteur important pour le camp fédéraliste. Les deux camps se battraient donc à armes inégales. Pourtant, le gouvernement fédéral a été peu présent dans notre revue de presse. L'explication se trouve donc ailleurs.

Tout d'abord, selon le modèle d'activation en cascade de Entman, vu au premier chapitre, le gouvernement devrait avoir le plus d'influence dans le cadrage d'un événement ou d'un problème. Pourtant, entre 1976 et 2003, le Parti québécois a formé le gouvernement deux fois plus souvent que le Parti libéral du Québec, et c'est le cadre de ce dernier qui a prédominé. Pour la première sous-période, le Parti québécois était au pouvoir et il a réussi à introduire son cadre dans les médias puisque le cadre économique a dominé. Même chose pour le Parti libéral qui a conduit deux mandats au cours de la seconde sous-période et où le cadre politique a été le plus fort. Par contre, la dernière sous-période pose problème : entre 1994 et 2003, le Parti québécois

était au pouvoir, mais il a perdu la bataille du cadrage puisque c'est le cadre politique qui a dominé. Le facteur du référendum sur la souveraineté peut avoir eu une influence, mais il ne peut tout expliquer puisqu'une consultation populaire a aussi été tenue à ce sujet au cours de la première sous-période, sans pour autant détrôner le cadre du parti au pouvoir.

En se basant sur son modèle en cascade, Entman suggère deux conclusions qui peuvent être pertinentes à l'explication de notre problème.

Elites – especially members of Congress – have strong motivations of their own for political survival. This leads them to heed indicators of lopsided or intense public opinion. When a large majority appears positively inclined toward the president, other leaders tend to fall silent and coverage of opposing views is unlikely to generate a coherent counterframe. But, when public opinion appears split over ambiguous matters, elite motivations can spur opposition, and strategy and power come to the fore in determining who wins the frame contest.⁶³

Plusieurs aspects de cette prévision s'apparentent à la situation qui nous occupe. La perte de la bataille du cadrage par le Parti québécois peut s'expliquer par la forte motivation du Parti libéral et des fédéralistes à regagner le pouvoir et à faire gagner le camp du NON aux référendums sur la souveraineté du Québec. La population québécoise ne voyait certainement pas d'un bon œil les départs de sièges sociaux sans trop comprendre pourquoi ils quittaient la province. Les

⁶³ Voir l'analyse que fait Entman, *Projections of Power. Framing News, Public Opinion, and the U.S. Foreign Policy*, 18.

fédéralistes ont élaboré un cadre les avantageant et discréditant les souverainistes.

La seconde supposition de Entman est la suivante :

*[...] if the White House mismanages its relationships with other elites and journalists, especially if it cannot find compelling schemas that support its line, a president may lose control of the frame. For ambiguous matters, under some circumstances, elite opponents, journalists, and indicators of public opinion may together attain as much influence over framing as the administration.*⁶⁴

Cette supposition peut être appliquée ainsi: la problématique des départs de sièges sociaux du Québec préoccupe tout le monde et l'explication économique avancée par les souverainistes peut paraître insuffisante ou insatisfaisante, alors que l'explication politique des fédéralistes, soutenue par plusieurs gens d'affaires, peut sembler davantage réaliste. La tenue d'un référendum sur la souveraineté, alors que l'opinion publique est divisée, peut renforcer le cadre politique.

Pourtant, comme nous l'avons observé, un référendum sur la souveraineté a été tenu au cours de la première sous-période et le cadre économique a tout de même tenu la route. Les fédéralistes ont peut-être élaboré une meilleure stratégie en 1995 pour supporter leur cadre politique. Cette piste d'explication resterait cependant à vérifier.

⁶⁴ *Ibid.*, 20.

Si on compare la première et la dernière sous-période, les valeurs pour plusieurs indicateurs diffèrent. Nous savons déjà que le cadre dominant n'est pas le même, celui de la première sous-période étant économique et celui de la dernière, politique. Alors que le groupe le plus représenté pour la première était celui des gens d'affaires, présent alors dans 58,0 p. cent des articles, il accuse une baisse pour la dernière sous-période, avec seulement 29,0 p. cent des textes. Le groupe des experts s'est exprimé dans 20,0 p. cent des articles entre 1976 et 1985 contre 34,2 p. cent entre 1994 et 2003. Les fédéralistes « officiels », c'est-à-dire l'opposition officielle puisque le Parti québécois était au pouvoir lors des deux sous-périodes examinées, ainsi que le camp du NON, ont obtenu une visibilité dans seulement 4,0 p. cent des articles pour la première sous-période contre 5,3 p. cent pour la dernière. Alors que les souverainistes « officiels », soit le gouvernement et le camp du OUI, sont demeurés à près de 16,0 p. cent pour les deux sous-périodes. Finalement, les opinions des citoyens n'ont pas paru dans l'échantillon de la première sous-période alors qu'ils comptent pour 13,2 p. cent des articles de la dernière.

Ces différences dans les indicateurs donnent une piste de solution, mais encore faut-il connaître leur orientation. Le tableau XVIII, indique, et ce pour les deux sous-périodes, les proportions des deux cadres pour les groupes des experts et des citoyens.

Tableau XVIII Comparaison de quelques indicateurs pour la première et la troisième sous-période

	P1 (1976-1985)			P3 (1994-2003)		
	Econo.	Pol.	Mixte	Écono.	Pol.	Mixte
Experts	40,0 %	40,0 %	20,0 %	23,1 %	69,2 %	7,7 %
Citoyens	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	100,0%	0,0 %

* Les pourcentages ayant été arrondis au dixième près, il se peut que l'addition des pourcentages ne donne pas 100,0%.

Ce tableau démontre que l'augmentation de la visibilité des experts a une incidence au cours de la troisième sous-période. En effet, alors que les experts soutenaient le cadre du parti au pouvoir à égalité avec celui du parti à l'opposition lors de la première sous-période, ils appuient davantage le cadre opposé lors de la troisième. Le nombre d'articles rapportant leurs propos ayant connu une bonne augmentation entre les deux sous-périodes, il peut très bien s'agir du facteur expliquant la discordance entre le parti au pouvoir et le cadre dominant entre 1994 et 2003. De plus, les citoyens n'étaient pas présents dans l'échantillon de la première sous-période, alors qu'ils le sont dans 13,2 p. cent des articles de la troisième. Le tableau XVIII nous indique que tous ces textes d'opinion de citoyens privilégient l'interprétation politique.

Ces deux facteurs peuvent expliquer pourquoi le cadre du Parti québécois n'a pas dominé la couverture médiatique des départs de sièges sociaux entre 1994 et 2003, contrairement aux années 1976-1985 où même la tenue d'un

référendum sur la souveraineté du Québec n'était pas venu à bout du cadre économique.

Second codeur

Parce que certains aspects de l'analyse de contenu effectuée sur notre revue de presse sont davantage subjectifs que d'autres, nous avons prévu, au chapitre *Méthodologie*, de soumettre l'analyse d'articles choisis au hasard à un second codeur. Comme nous l'avons déjà mentionné, pour éliminer tout élément d'hétérogénéité, cette personne est étudiante au deuxième cycle au département de science politique de l'Université de Montréal. Nous avons donc sélectionné au hasard cinq articles par sous périodes à faire analyser. Nous avons limité la présentation des résultats au cadre dominant, puisqu'il s'agit de l'indicateur principal pour vérifier la majorité des hypothèses. Le tableau XIX rend compte de ces résultats à la page suivante.

Tableau XIX

Résultats comparés de l'analyse de contenu

	Économique	Politique	Pol. Autre	Mixte
Le Devoir 18 janv. 1977 p. 15	C1 – C2			
La Presse 5 mai 1977 p. D2				C1 – C2
Le Devoir 22 avril 1978 p. 18	C1 – C2			
La Presse 28 juin 1979 p. A9		C1		C2
Le Devoir 25 nov. 1980 p. 15	C1 – C2			
Le Devoir 15 janv. 1986 p. 2	C1 – C2			
La Presse 12 mai 1989 p. A1		C1 – C2		
La Presse 23 nov. 1991 p. A1		C1 – C2		
Le Devoir 21 mai 1994 p. B1		C1 – C2		
La Presse 14 août 1994 p. A4		C1 – C2		
Le Devoir 4 oct. 1994 p. A5		C1 – C2		
La Presse 21 oct. 1994 p. C1	C1 – C2			
La Presse 24 oct. 1995 p. B3		C1 – C2		
Le Devoir 24 avril 1996 p. A7	C1 – C2			
La Presse 8 mai 1996 p. D8		C1 – C2		

* C1 = Premier codeur

* C2 = Second codeur

Le degré de convergence entre les résultats du second codeur et les nôtres doit atteindre au minimum 90,0 p. cent. Comme le démontre le tableau XIX, les résultats entre les deux codeurs diffèrent pour le cadre dominant d'un seul article sur quinze, ce qui donne un degré de convergence de 93,3 p. cent. Ce résultat est très satisfaisant et garantit l'impartialité de l'analyse de contenu.

CONCLUSION

Dès le début de nos démarches de recherche, une divergence dans les interprétations est apparue dans la littérature concernant les départs de sièges sociaux du Québec. Les auteurs à tendance fédéraliste invoquent des causes politiques, que ce soit l'arrivée au pouvoir du Parti québécois en 1976, l'adoption de la Loi 101, le projet souverainiste ou tout simplement l'instabilité politique. De leur côté, les auteurs dits souverainistes expliquent ces départs de sièges sociaux par des facteurs économiques, des tendances lourdes.

Cette différence fondamentale dans les interprétations du phénomène ramène à la notion de cadrage, qui consiste à présenter un événement ou un problème de façon à avantager sa position, en mettant l'accent sur un ou plusieurs aspects en particulier afin de promouvoir une certaine interprétation, évaluation ou solution. Ainsi, pour un même événement ou problème, les faits seront présentés différemment selon l'acteur. Suivant cette logique, les fédéralistes adopteront un cadre politique pour expliquer les départs de sièges sociaux, alors qu'il sera économique pour les souverainistes.

La détermination des deux camps à expliquer à leur façon le phénomène est étroitement liée à l'importance que revêt un siège social au sein d'une économie. En effet, le siège social est le centre de décision d'une entreprise et il nécessite des services professionnels extérieurs, soutenant ainsi une part de l'économie

locale. Cette interdépendance est cruciale : les sièges sociaux s'installent où plusieurs services professionnels sont accessibles et ces mêmes services s'implantent près des sièges sociaux. De plus, ces derniers peuvent constituer une force nationale ou régionale, c'est-à-dire qu'ils peuvent avoir assez de poids dans l'économie pour influencer des décisions politiques des niveaux supérieurs et par le fait même avantager leur situation et celle de leur région.

Compte tenu de l'importance des sièges sociaux, l'attention dont ils font l'objet lorsqu'ils déménagent n'est pas surprenante, ni la volonté des deux camps de cadrer cette problématique de la meilleure façon pour eux. Il s'agit d'événements négatifs et le camp fédéraliste s'en sert pour se faire du capital politique : en imputant des causes politiques à ces départs, ils accusent par le fait même les souverainistes d'en être à l'origine. De leur côté, ces derniers ne peuvent y faire aucun gain. Il s'agit, en interprétant ces départs de l'angle économique, de limiter les dégâts.

Ces interprétations se retrouvent nécessairement dans les quotidiens québécois et nous nous sommes intéressé à la couverture médiatique des départs de sièges sociaux du Québec. Nous nous sommes basé sur le modèle d'activation en cascade de Entman, selon lequel le gouvernement est l'acteur qui dispose du plus de ressources pour faire prévaloir son interprétation d'un événement ou d'un problème, suivi des autres élites (opposition officielle, groupes d'intérêt, experts, etc.) Puis, nous avons effectué une analyse de contenu, dont le corpus

est formé des articles traitant des départs de sièges sociaux aux quotidiens francophones *La Presse* et *Le Devoir* entre 1976 et 2003. L'étude de cette revue médiatique s'est divisée en deux grandes parties : l'analyse de la couverture médiatique et l'analyse du cadrage des départs de sièges sociaux du Québec.

L'analyse de la couverture médiatique a démontré que les départs de sièges sociaux constituent un thème de couverture médiatique négatif. Il en ressort aussi que l'intérêt porté à ce phénomène n'est pas constant et qu'il est souvent déterminé par des événements politiques marquants. En effet, il semble que le nombre de départs de sièges sociaux ne constitue pas le seul facteur expliquant l'importance accordée à ce phénomène. Si certaines périodes étudiées ont été marquées par de nombreux départs, plusieurs événements politiques et une forte couverture médiatique, d'autres sont caractérisées par plusieurs départs, peu d'événements politiques et une faible couverture. Ainsi, le nombre de départs de sièges sociaux ne serait pas la seule variable liée à la couverture médiatique de l'enjeu : les événements politiques ont une influence sur l'intérêt porté à ce phénomène. Les données fournies par Esmail le démontre : entre 2000 et 2005, un certain nombre de sièges sociaux ont quitté le Québec⁶⁵, la scène politique est demeurée calme et la couverture médiatique du phénomène est restée faible. Le nombre de départs de sièges sociaux n'est donc pas suffisant pour expliquer l'importance accordée à cette problématique. La couverture médiatique des départs de sièges sociaux fluctue avec l'actualité politique. Ceci s'explique par

⁶⁵ Voir l'analyse que fait Esmail, « October Questions & Answers », 32.

le fait que lorsqu'un événement politique survient, l'interprétation économique des départs n'est plus la seule : le problème peut aussi être interprété sous l'angle politique. L'ajout d'une interprétation a pour effet d'augmenter la couverture du phénomène.

La seconde partie de l'étude, portant sur le cadrage des départs de sièges sociaux a déterminé qu'en général, l'interprétation des acteurs associés à une mouvance s'aligne sur l'interprétation de cette mouvance. De plus, ce chapitre a permis de vérifier qu'entre 1976 et 2003 la couverture de *La Presse*, journal fédéraliste, est dominée par le cadre politique, alors que celle du *Devoir*, quotidien souverainiste, est dominée par le cadre économique. Considérant que le lectorat de *La Presse* est beaucoup plus important que celui du *Devoir*, on peut supposer que le cadre politique ait été dominant dans l'opinion publique.

Finalement, l'hypothèse selon laquelle le cadre dominant dans le temps correspond à celui élaboré par le parti politique qui a été le plus longtemps au pouvoir entre 1976 et 2003 a été infirmée. En effet, bien que le Parti québécois ait été deux fois plus longtemps au pouvoir que le Parti libéral, le cadre économique qu'il a élaboré n'a pas dominé la couverture médiatique des départs de sièges sociaux du Québec. Ce résultat peut être expliqué par la forte motivation du Parti libéral et des fédéralistes à regagner le pouvoir et à faire gagner le camp du NON aux référendums sur la souveraineté du Québec. Il se peut aussi que l'explication économique avancée par les souverainistes paraisse

insuffisante ou insatisfaisante, alors que l'explication politique des fédéralistes, soutenue par plusieurs gens d'affaires, semble davantage réaliste. Ne négligeons pas l'opinion des gens d'affaires, des experts et des citoyens qui ont pu faire une différence.

Il ressort de cette étude que les départs de sièges sociaux du Québec sont des événements négatifs et que seuls les acteurs fédéralistes y gagnent. En blâmant les souverainistes et leurs actions, ils se font du capital politique qui peut servir non seulement aux élections, mais lors de débats sur la souveraineté du Québec. Le portrait est moins réjouissant pour les acteurs souverainistes qui apparemment ne peuvent faire aucun gain. Le cadre économique qu'ils ont élaboré ne peut servir qu'à limiter les dégâts et tenter de rassurer la population. Malgré une couverture médiatique en leur faveur au *Devoir*, la domination du cadre politique à *La Presse* ne fait que souligner cette position de force du camp fédéraliste sur cet enjeu.

Le cadre politique a essentiellement tourné autour de la souveraineté et de la loi 101, mais il aurait pu en être autrement. Les souverainistes auraient pu faire valoir d'autres causes politiques, par exemple les politiques fédérales, pour expliquer les départs de sièges sociaux. Le cadre politique autre, si peu exploité, aurait pu servir les acteurs souverainistes, ne les réduisant pas à limiter les dégâts par le cadre économique, mais en effectuant des gains politiques en

utilisant le cadre politique autre à leur avantage. L'issue de la compétition de cadrages entre souverainistes et fédéralistes aurait pu être différente.

Cette étude de la couverture médiatique des départs de sièges sociaux du Québec s'est concentrée sur les acteurs provinciaux. L'absence de l'acteur fédéral peut constituer une limite de cette analyse, mais peut être expliquée par le fait qu'il n'a été rencontré que très rarement dans l'analyse de contenu. Évidemment, il peut s'agir d'un hasard de l'échantillonnage puisque le gouvernement fédéral a joué un rôle très important notamment dans la campagne référendaire de 1995 et on peut effectivement s'attendre à ce qu'il s'implique dans l'interprétation des départs de sièges sociaux.

Nous pensons que l'utilisation du concept de cadrage a apporté un éclairage intéressant au phénomène des départs de sièges sociaux du Québec. Il a permis d'interpréter cette problématique comme une bataille d'interprétation entre souverainistes et fédéralistes. Il serait intéressant, au cours d'autres travaux, d'utiliser les cadres pour analyser différents débats politiques, comme par exemple le projet du Suroît, où le gouvernement justifie la construction d'une centrale électrique au gaz par un besoin supplémentaire d'énergie, mais doit abandonner le projet en raison d'une forte opposition populaire basée sur des inquiétudes environnementales.

BIBLIOGRAPHIE

- Allaire, Yvan et Roger Miller. 1980. *L'entreprise canadienne et la loi sur la francisation du milieu de travail*. Montréal : Institut de recherches C.D. Howe.
- Arbour, Rose-Marie. 1995. « Questions à Norman Webster: Frontières et barrières », *Le Devoir* (Montréal), 3 février, A11.
- Association canadienne des journaux. 2006, mise à jour du 12 juillet. *Tirage*. En ligne. <http://www.cna-acj.ca/client/cna/ult.nsf/CCDataFR/La%20Presse.%20Montr%C3%A9al> (page consultée le 12 juillet 2006).
- Association canadienne des journaux. 2006, mise à jour du 12 juillet. *Tirage*. En ligne. <http://www.cna-acj.ca/client/cna/ult.nsf/CCDataFR/Le%20Devoir.%20Montr%C3%A9al> (page consultée le 12 juillet 2006).
- Bladwin, John R., Desmond Beckstead et Mark Brown. 2003. « Exode, rationalisation ou concentration? Analyse des sièges sociaux du Canada, 1999 à 2002 » (document de recherche 11F0027MIF no. 019) Série de documents de recherche sur l'analyse économique, Statistique Canada à Ottawa.
- Centre d'études sur les médias. 2006, mise à jour du 12 juillet. *Portrait de la propriété dans le secteur des quotidiens au Québec et au Canada*, Université Laval. En ligne. <http://www.cem.ulaval.ca/Concentration-Quotidien.pdf> (page consultée le 12 juillet 2006).
- Charron, Jean. 1994. *La production de l'actualité. Une analyse stratégique des relations entre la presse parlementaire et les autorités politiques*. Montréal : Boréal.
- Chong, Dennis. 1993. « How People Think, Reason, and Feel About Rights and Liberties », *American Journal of Political Science* 37, 867-899.
- Côté, Marcel. 1994. « The Economics of Quebec Separation », *Canadian Business Economics* (automne), 37-45.
- Drouin, Gabi. 1977. *L'an 1 de la « Loi 101 »*. Montréal : Les Archives de Radio-Canada.

- Drouin, Paquin et Associés Ltée. 1978. *Analyse de l'industrie des sièges sociaux à Montréal et stratégie d'intervention proposée*. Montréal: Conseil du Patronat du Québec.
- Drouin, Paquin et Associés Ltée. 1982. *Mise à jour du dossier sur les sièges sociaux à Montréal*. Montréal: Conseil du Patronat du Québec.
- Druckman, James N. 2001. « The Implications of Framing Effects for Citizen Competence », *Political Behavior* 23 (Septembre), 225-256.
- Druckman, James N. 2004. « Political Preference Formation : Competition, Deliberation and the (Ir)relevance of Framing Effects », *American Political Science Review* 98, 671-686.
- Dubuc, Alain. 1995. « Le courage d'un NON, pour en finir », *La Presse* (Montréal), 27 octobre, B2.
- Edelman, Murray. 1988. *Constructing the Political Spectacle*. Chicago: University of Chicago Press.
- Entman, Robert M. 2004. *Projections of Power. Framing News, Public Opinion and the U.S. Foreign Policy*. Chicago: The University of Chicago Press.
- Entman, Robert M. 1993. « Framing: Toward Clarification of a Fractured Paradigm », *Journal of Communication* 43 (Automne), 51-58.
- Esmail, Nadeem. 2003. « October Questions & Answers ». *Fraser Forum* (Octobre): 32-33.
- Fortin, Pierre. 1991. « La question de l'emploi au Québec : la photo et le film », dans la Commission sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec [Commission Bélanger-Campeau], *Éléments d'analyse constitutionnelle, juridique et démolinguistique pertinents à la révision du statut constitutionnel du Québec*, Document de travail no. 2, Québec, 167-242.
- Fowler, Roger. 1991. *Language in the news : Discourse and Ideology in the Press*. Routledge: Londres et New-York.
- Fried, Amy. 1997. *Muffled Echoes: Oliver North and the Politics of Public Opinion*. New-York: Columbia University Press.
- Gagnon, Katia. 1997. « Le gel du transfert des vols crée une incertitude « catastrophique », *La Presse* (Montréal), 15 février, A4.

- Gamson, William A. 1989. « News as Framing », *American Behavioral Scientist* 33 (Novembre-Décembre), 157-161.
- Gamson, William A. 1992. *Talking Politics*. New York: Cambridge.
- Gamson, William A. Et Katherine E. Lasch. 1983. « The Political Culture of Social Welfare Policy », dans Shimon E. Spiro et Ephraim Yuchtman-Yaar, dir., *Evaluating the Welfare State*. New York: Academic.
- Gamson, William A. et Andre Modigliani. 1989. « Media Discourse and Public Opinion on Nuclear Power: a Constructionist Approach », *American Journal of Sociology* 95, 1-37.
- Gaumond, Denis. 1997. « La valse à un seul temps du nationalisme », *Le Devoir* (Montréal), 20 mars, A7.
- Gingras, Pierre-Philippe. 1985. *Le Devoir*. Montréal : Libre Expression.
- Godin, Pierre. 1973. *L'information-opium ; une histoire politique du journal La Presse*. Montréal : Éditions Parti Pris.
- Goffman, Erving. 1974. *Frame Analysis*. New-York : Harper & Row.
- Iyengar, Shanto. 1991. *Is Anyone Responsible?* Chicago: University of Chicago Press.
- Jacoby, William G. 2000. « Issue Framing and Public Opinion on Government Spending ». *American Journal of Political Science* 44 (Octobre): 750-767.
- Jedwab, Jack. 1997. « Notre maître : le passé? Nationalisme et antisémitisme au Devoir 1932-1947 », dans Robert Comeau et Luc Desrochers, dir., *Le Devoir. Un journal indépendant (1910-1995)*. Québec : Les Presses de l'Université du Québec, 199-210.
- Lemelin, Roger. 1974. *Définition du journal La Presse et de son orientation idéologique*. Montréal : La Presse.
- Manheim, Jarol B. 1991. *All of the People All the Time : Strategic Communication and American Politics*. Armonk, NY: M.E. Sharpe.
- Martin, Fernand. 1979. *Montréal: les forces économiques en jeu*. Montréal : Institut de recherches C.D. Howe.

- Miller, M. Mark et Bonnie Parnell Riechert. 2001. « The Spiral of Opportunity and Frame Resonance: Mapping the Issue Cycle in News and Public Discourse » dans Stephen D. Reese, Oscar H. Gandy Jr. Et August E. Grant, dir., *Framing Public Life: Perspectives on Media and Our Understanding of the Social World* (Mahwah, N.J.: Erlbaum), 107-138.
- Nelson, Thomas E. et Donald R. Kinder. 1996. « Issue Frames and Group-Centrism in American Public Opinion », *Journal of Politics* 58, 1055-1078.
- Nelson, Thomas E. et Zoe M. Oxley. 1999. « Issue Framing Effects on Belief Importance and Opinion ». *The Journal of Politics* 61 (Novembre): 1040-67.
- Office québécois de la langue française. 2004, mise à jour du 19 mai. *Repères et jalons historiques*, Gouvernement du Québec. En ligne. <http://www.oqlf.gouv.qc.ca/charte/reperes/reperes.html> (page consultée le 20 juillet 2006).
- Pan, Zhongdan et Gerald M. Kosicki. 2001. « Framing as a Strategic Action in Public Deliberation » dans Stephen D. Reese, Oscar H. Gandy Jr. Et August E. Grant, dir., *Framing Public Life: Perspectives on Media and Our Understanding of the Social World* (Mahwah, N.J.: Erlbaum), 35-65.
- Paré, Gilles. 2006, mise à jour du 12 juillet. *Le Devoir et ses directeurs*, Le Devoir. En ligne. <http://www.ledevoir.com/histoire.html> (page consultée le 12 juillet 2006).
- Picher, Claude. 2005. « L'érosion des sièges sociaux à Montréal », *La Presse* (Montréal), 10 septembre, La Presse Affaires 5.
- Polèse, Mario. 1990. « La thèse du déclin économique de Montréal, revue et corrigée », *L'Actualité économique* 66 (juin) : 133-146.
- Presse canadienne. 1996. « BCE menace de retirer son siège social du Québec », *La Presse* (Montréal), 8 mai, D8.
- Rochefort, David A. et Roger Cobb. 1994. *The Politics of Problem Definition*. Lawrence : University of Kansas Press.
- SECOR inc. 1979. *Le climat des investissements au Québec*, Montréal.
- Semple, R. Keith, Diane J. F. Martz et Milford B. Green. 1985. « Perspective on Corporate Headquarters Relocation in the United States », *Urban Geography* 6, 370-391.

Siegel Arthur. 1996. *Politics and the Media on Canada*. Toronto: McGraw-Hill Ryerson Limited.

Skocpol, Theda. 1994. « From Social Security to Health Security? Opinion and Rhetoric in U.S. Social Policy Making », *PS: Political Science & Politics* 27, 21-25.

Zaller, John E. 1992. *The Nature and Origin of Mass Opinion*. Cambridge: Cambridge University Press.